82e ANNÉE n° 1896 — Parait le Samedi — Samedi 23 octobre 1982

EXCLU DU PRÊT

# SISTERON-JOURNAL

## Carrefour Durance - Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

ADMINISTRATION-RÉDACTION
95, rue Saunerie tél. 68.40.98
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur-gérant : Gérard SEGOND

TARIF DES ANNONCES H.T.
(la ligne) :
Annonces Légales... 11,80 F
Petites annonces.... 10,00 F
Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO : 2,00 F
ABONNEMENT UN AN : 100,00 F
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Changement d'adresse : joindre 10 F

Les maisons traditionnelles

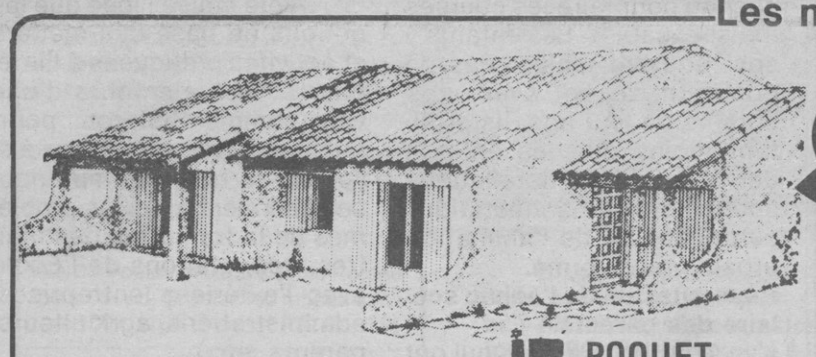

POQUET constructeur
GAP 4, Bd du Gal de Gaulle (92) 51.56.04
EMBRUN Place de la Mairie (92) 43.17.69
PEIPIN Montagne de Lure (92) 64.39.22

C'est une réalisation: Les maisons POQUET constructeur

# Union départementale des sapeurs-pompiers

975 hommes, 39 centres locaux de secours et d'incendie couvrent les 245 communes des Alpes-de-Haute-Provence. Le Congrès de l'Union départementale des sapeurs-pompiers s'est tenu à SISTERON en présence de plus de 200 délégués et sous la présidence de MM. TARDY, Sénateur ; BELLON et MASSOT, Députés ; C. GUYON, Préfet et ESCANEZ, Président de l'Union des Maires, représentant M. DELORME, Président du Conseil Général, qui ont mis en relief les vertus du volontariat des combattants du feu. Amélioration du travail, renforcement de son efficacité pour la protection de notre patrimoine et des habitants, les sapeurs-pompiers vont de l'avant.

Photo J. HUGUET - Sisteron

Photo J. HUGUET - Sisteron

**Nos photos :**
Le corps de Sisteron avec les drapeaux de l'U.D. 04 et du centre local.
Remises de gerbe.
Remise du drapeau au Capitaine FABIANI.

LOGINTER
S.A. AGENCE IMMOBILIERE
« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

Sisteron le Thor belle villa récente plain pied F4 + garage + mezzanine + atelier 400.000 F frais notaire réduit, crédit foncier cessible.

Sisteron la Baume T3/4 100 m² C.C. garage grenier aménageable vue 250.000 F

Sisteron centre immeuble gros œuvre restauré petit local commercial au r-d-c., T2 avec balcon à terminer au 1er étage ; T3 en niveaux avec 2 belles terrasses au 2e étage ; 2 grandes caves, expo sud, vue. A saisir urgent en totalité pour 320.000 F

Sisteron le Thor au r-d-c. T4 70 m² environ parfait état, balcon, espace vert, parking 275.000 F

Thèze centre village dans immeuble bon état appart. deux pièces salle d'eau propreté à faire vue 90.000 F

Vallée du Jabron à 2 pas Sisteron dans imm. six copropriétaires cœur parc splendide appart. 3 pièces salle d'eau cheminée bon état 165.000 F

Le Poët maison ancienne bon état 5 pièces plus bâtiment indépendant sur 670 m² jardin clos dominant vallée vue imprenable 320.000 F

8 km Manosque belle maison pierres restaurée grand séjour, cheminée, kitchenette équipée, salle de bain, 2 chambres, solarium, jardin clos, vue superbe 390.000 F.

Sisteron rue piétonne appart. 1er étage imm. ancien 1 pièce séjour avec alcôve salle d'eau débarras propreté à faire 80.000 F

8 km sud Sisteron dans petit village remise pierres à restaurer sur 2 niveaux 33 m² chacun 55 000 F.

Le Thor appartement T4 bonne exposition libre mars 83 sous valeur 230 000 F.

12 km sud ouest Sisteron maison caractère à aménager, séjour, voute croisée, une chambre plus grande remise attenante 150 000 F.

St Etienne Les Orgues joli pavillon T3 50 m² terrasse couverte, terrain 253 m² clos unique 250 000 F.

Sisteron Appartement proximité Commerce Type 4 parfait état 1er étage 80 m² habitable 270 000 F.

Sisteron quartier la Coste bord placette, maison 3 pièces sur 2 Niveaux avec garage, cave, grenier 235.000 F.

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26
tél. (92) 61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

A SISTERON
MEPHISTO chaussures de MARCHE
GINO CHAUSSURES
Avenue Paul-Arène « Le Cabridens »
L'ELEGANCE DE VOS PIEDS
SALAMANDER FRANCE - J.B. MARTIN - CREATION BARE
HOMMES FEMMES SPORTIFS

GARAGE DU JABRON
Les Bons Enfants ★ tél. (92) 64.14.22
AGENT CITROEN
Exclusif pour la région
Dépannage, carrosserie, peinture
Toutes Marques

© VILLE DE SISTERON

# Sisteron

**Robert JEDOR**
Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41
Tous Travaux de
- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

Salariés Agriculteurs Professions Libérales Artisans - Commerçants
EXCEPTIONNELLEMENT JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1982
PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE DE VOS SOINS MÉDICAUX & CHIRURGICAUX
Suppression du délai d'attente de 6 mois
MUTUALITÉ DES TRAVAILLEURS
Complémentaire Maladie Hospitalisation à 100 %
Place de la République B.P. N° 2 SISTERON ☎ 61.14.94

optique durance
PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76

Les Ets LATIL Père et fils
Avenue de la Durance (près des abattoirs) 04200 SISTERON
tél. 61.03.23 et 61.09.22
Vous réservent le meilleur accueil pour l'achat de vos aliments
ENGRAIS, PLANTS, GRAINS, OUTILLAGE DE JARDIN
ouvert tous les jours du lundi au samedi

CHRISTIAN GERVAIS
PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Vilhosc 04200 SISTERON ☎ (92) 61.26.04

Ets LATIL s.a.r.l.
RADIO - MENAGER
ELECTRICITE
247, avenue Paul-Arène
Tél. (92) 61.13.36
— Téléviseurs : RADIOLA
— Machines à laver et réfrigérateurs : VEDETTE
— Appareils ménager et chauffage : THERMOR - CALOR

Les Ets MAGNAN S.A.R.L.
LA MAUBUISSONNE
04200 SISTERON Tél. 61.15.41
vous informent de l'ouverture d'un magasin de vente
GROS - DETAIL
de produits phytosanitaires, engrais, aliments du bétail
A votre disposition, un rayon jardin

## BLOC-NOTES

### dimanche 24 octobre

**Médecin de garde :**
Monsieur CASTEL
Rue des Combes. Tél. 61.02.18
SISTERON

**Infirmier de garde :**
Monsieur KREITZ
119, rue Provence. Tél. 61.14.74
Quartier Sarrabosc. Tél. 61.14.42.
SISTERON

**Pharmacie de garde :**
Monsieur GASTINEL
Place de l'Horloge. Tél. 61.03.77
SISTERON

### Lundi 25 octobre

**Pharmacie de garde :**
Monsieur GASTINEL
Place de l'Horloge. Tél. 61.03.77
SISTERON

**Pompiers :**
tél. 18 ou 61.00.33 ou 61.09.19

**Gendarmerie :**
tél. 61.00.33

**Mairie :**
tél. 61.00.37

**Police-secours :**
tél. 17

**Ambulances TRABUC :**
11, rue de l'horloge
tél. 61.02.03

**Ambulances S.O.S. :**
J. VOLPE tél. 61.09.49

**Centre Hospitalier :**
SISTERON tél. 61.00.52
toutes urgences : médicales, chirurgicales, obstréticales

**Boulangeries :**
ouvertes lundi 25 octobre
ANTELME les plantiers
GRIOSEL rue Saunerie
MARTINI rue de Provence
OSSWALD rue Mercerie

**Boucherie :**
ouverte lundi 25 octobre
AUDIBERT Briançon gérant
46, rue droite tél. 61.00.44

**Crèmerie :**
ouverte lundi 25 octobre
AZAM 75, rue droite

**Marché hebdomadaire :**
Mercredi 27 octobre de 7 à 13 h
et Samedi 30 octobre de 7 à 13 h

## ETAT CIVIL

**Naissances :**
• Anaïs Odette Gilberte, née le 14 octobre 1982, fille de Henry DAUMAS et de Monique SARLIN, domiciliés à SISTERON.

**Décès :**
• Catherine Bettina KARABAN, 27 ans, domiciliée à BAGNOLET (Seine Saint-Denis)
• Octavie Juliette VILLEMEJANE épouse CHAUTARD, 61 ans, domiciliée à SISTERON
• Félix Charles DESTERMES, 85 ans, domicilié à SISTERON.

## Avis de Presse

**Recensement Militaire**

Les jeunes gens nés au cours du 4e trimestre 1964 sont priés de se présenter au Secrétariat de la Mairie, Guichet n° 1, munis du livret de famille de leurs parents, en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement militaire. Cette formalité peut être accomplie par leurs père ou mère

## Union Locale C.F.D.T.

Jours et Heures de permanence pour toute personne adhérente ou non à la C.F.D.T.
**Tous les vendredis de 19 h à 20 H au local syndical, rue des Combes SISTERON.**

## Séance Préparatoire aux Assises Nationales «Pour changer l'école»

**Présents :** Parents d'élèves, enseignants, élus communistes.

**Discussion :** Très riche avec une large participation. De nombreuses questions ont été abordées. Voici les principales.

**Les handicaps des ruraux :** Souvent un ménage doit disposer de 2 véhicules. Un pour se rendre au travail, un autre pour amener les enfants à l'école ou pour aller les chercher ou pour faire les courses indispensables. Les enfants y sont souvent isolés. Pas de communication avec des enfants de leur âge. Ils profitent moins que les enfants des villes des installations sportives, des manifestations culturelles ou de l'animation urbaine multiforme.

**Répercussion de l'échec scolaire des parents.**

Ceux des parents qui ont été victimes de l'échec scolaire ont une réponse facile à la question : «L'Ecole mène à quoi ?» La même réponse est donnée à la même question par ceux qui, à la sortie de l'Ecole, ne trouvent pas d'emploi. Inévitablement la répercussion de ces constatations est un désengagement scolaire de la part des élèves qui entendent ces réflexions ou qui se les font.

**La rentrée scolaire 1982**

Toutes les insuffisances constatées : (manque de maîtres, manque de locaux, erreurs dans les prévisions, insuffisances budgétaires, etc...) résultent du fait que l'on a fait confiance à une organisation administrative et à un système scolaire du passé où le poids des habitudes et des réflexes ne va nullement dans le sens du changement. Une rentrée scolaire se prépare pendant toute la durée des 12 mois qui la précèdent. S'il faut un ordinateur... Il faut combler des lacunes de façon urgente.

**L'Ecole de demain**

C'est par l'Ecole que l'on pourra le mieux préparer les hommes et les femmes qui, demain, parviendront à maîtriser l'Economique et le Social de notre temps.

Une école pour enseigner quoi et comment ? L'idée que l'Ecole devrait, en priorité, se donner pour but de permettre à chaque élève d'acquérir une formation professionnelle (débouchant sur un métier de son choix) fait son chemin.

A été émise l'idée que les notions de base des métiers et activités pratiquées à l'intérieur et aux alentours d'une ville comme Sisteron, pourraient être présentées aux élèves sur le tas. Bien entendu, se poseraient alors les problèmes de la formation des maîtres, des relations de l'Ecole avec l'extérieur (entreprises, administrations, agriculteurs, parents, etc.)

**Attitudes à l'égard de l'engouement des jeunes** pour la musique moderne, le ski, la planche à voile, etc...

L'Ecole peut s'enrichir en intégrant ces faits de société qui donnent lieu à des activités de production, de consommation et de loisir.

**Avantages de la décentralisation**

Les problèmes actuels et les problèmes futurs de l'Ecole peuvent trouver des solutions plus rapidement, dans la mesure où les intéressés et les élus interviennent en faisant de l'Ecole leur affaire.

**La laïcité**

C'est le non respect de la laïcité qui risque de ranimer la guerre scolaire. Plusieurs exemples de favoritisme envers l'enseignement privé ont été donnés et un participant a fait remarquer que la Droite est tellement satisfaite.

## DEUILS

\+ + +

**Les deuils ont frappé durant cette quinzaine dans notre cité.**

A l'âge de 54 ans, Thomas LEONE, le plus jeune des frères LEONE, tous bien connus chez nous, est décédé des suites d'une longue maladie.

A la famille, nos condoléances.

\+ + +

C'est avec tristesse que nous apprenions le décès à l'âge de 51 ans, de Jean-Louis BOIS, de vieille famille sisteronnaise. Voici un an environ qu'il perdait sa fille unique à l'âge de 16 ans.

A sa femme, à ses frères et soeurs, à la famille, nos condoléances.

\+ + +

Le décès de Mademoiselle Marie-Jeanne DEYDIER, à l'âge de 82 ans, habitante du faubourg La Baume. C'est une figure sympathique qui disparait car nombreux sont ceux qui lui apportaient aide et sympathie.

A toute la famille, nos condoléances.

\+ + +

Mardi de cette semaine, M. Félix DESTERNES, homme sympathique, réservé et modeste est décédé des suites d'une courte maladie à l'âge de 85 ans. Il était le père de Madame Paulette VERNET, magazin de nouveautés, rue Droite.

A Madame Paulette VERNET, à toute la famille, nous adressons nos bien sincères condoléances.

\+ + +

Vendredi dernier, avec grande surprise, on apprenait le décès subit de Madame Armand CHAUTARD, née VILLEMEJANE, salon de coiffure de la rue Droite.

Agée de 61 ans, elle disparait alors qu'une retraite bien méritée l'attendait. Elle aimait son commerce, travailleuse, énergique, volontaire, toujours d'agréable humeur, elle ne laisse que regrets. Elle était l'épouse de M. Armand CHAUTARD, ancien Directeur de la Société Commerciale d'Alimentation.

Une nombreuse assistance a tenu à accompagner Madame Armand CHAUTARD au cimetière où elle a été inhumée dans le caveau de famille.

Nous nous associons à la douleur de son mari, de toute la famille à qui nous adressons nos condoléances.

© VILLE DE SISTERON

# Sisteron

## PETITES ANNONCES

**5000 à 6000 lecteurs chaque semaine**

••••••

VENDS 204 Peugeot Berline 71. Px à débattre. Tél. 61.17.80 H.R. 13 h et 20 h.

VENDS table de salle à manger en formica teint bois 1,40 m + 0,85. Tél. 61.19.19. 12 h - 14 h ou 20 h.

VENDS 104 GL An 81 Px argus. 21 000 km. Tél. 61.27.14. H.R.

A VENDRE Simca 1100 Break 6 CV 74. 404 Diésel 8 CV 1970. Tél. (92) 61.13.93 de 7 h 30 à 10 h. Tél. 61.27.18 H.R.

VENDS 1 poêle mazout Potez 250 m³ 1 pôele mazout la Couvinoise 450 m³. Bon état bas prix. Tél. 61.13.60.

VENDS Poêles mazout Deville Roméo 250 m³ Supra Oranier 150 m³ peu servi cuve 500 l Prix à débattre. Tél. 61.12.95

VDS R4 fourg. an 81 14000 km Fiat Fiorino an 80. Tél. 61.25.18.

CHERCHE à louer centre ville 1 ou 2 pièces. Usage de Bureau Tél. 68.42.69.

Part VDS 305 GR 78 très bon état prix à débattre. Tél. 61.17.74.

A LOUER Bergerie ou hangar et maison de campagne. Tél. 65.00.41.

Part VDS GS Break club 7 CV Radio attelage clous 5500 F visible station total SISTERON. Tél. 61.03.18.

VENDS Renault Diésel 4 x 4 treuil Trac Fergusson C 55 BARRE DE COUDE, Jeep Willy Diésel. Tél. 64.27.34.

LA MAISON DELABY, la Bousquette, SISTERON, informe sa clientèle qu'elle vendra des vases de chrysanthèmes sur le marché de SISTERON, les mercredi 27 et samedi 30 octobre 1982. Vente également à la serre tous les après-midi à compter du lundi 25 octobre à partir de 15 heures.


Quand on sait que plus d'un tiers des déperditions de chaleur d'une maison s'en va par les parois vitrées, on peut commencer à réfléchir et à calculer. Or il existe un remède pour stopper cette hémorragie ruineuse de calories :

**«LE SURVITRAGE»**

Il améliore l'isolation de votre maison :
- *Meilleur confort acoustique et thermique*
- *économie de chauffage jusqu'à 25 %*
- *avantages fiscaux (peut être déduit de votre déclaration de revenu)*

Déco Service

**S.A.R.L. J. RULLAN et Fils**

**Peintures - Papiers Peints**
**Revêtement Sols et Murs**
**Vitrerie - Miroiterie**

84, rue Saunerie - 04200 SISTERON

**Devis gratuit sur demande**


Brevet d'Aptitudes Agricoles, Chef d'Exploitation depuis 3 ans en cultures légumières et petits fruits (sur des terres sans bail) **RECHERCHE pour installation fin d'année 1983 dans le canton de VOLONNE jusqu'à 6 ha de terres arrosables bail 9 ans, possibilité d'achat bail terminé ou de renouveler.**
S'adresser à :

**CHAUVIN Brigitte**
**«La Clède» 04210 - VOLONNE**
heures repas midi ou soir.

*(Réserve dès aujourd'hui toutes terres disponibles, demande de stages, préinstallation et dotation jeunes agriculteurs en cours).*

## Caisse d'Epargne de Sisteron

En raison des fêtes de la Toussaint, les guichets de la Caisse d'Epargne de SISTERON et de ses succursales seront fermés **mardi 2 novembre 1982.** Réouverture mercredi 3 à 8 heures.

## Remerciements

---

Les pensionnaires de l'hospice et l'Administration du Centre Hospitalier remercient très sincèrement Mme et M. RENOUX Louis pour l'aimable don qu'ils ont bien voulu faire à l'occasion de leurs Noces d'Or.

Ils les prient d'accepter leurs félicitations et formulent des vœux pour qu'ils vivent heureux ensemble longtemps encore.

## Encore une «raliterie»

«»«»«»«»«»«»

Lorsque l'on sait avec quelle outrageuse virulence les communistes s'érigent en justiciers, on ne peut que marquer quelque étonnement devant les pratiques de M. Le Ministre de la Santé qui en certaines occasions s'apparenteraient davantage au fait du prince qu'au respect des règlements. Plusieurs quotidiens régionaux relatent le comportement de M. RALITE dans ce qu'il convient désormais d'appeler «l'affaire de l'hôpital de DECIZE». Résumons les faits. Afin de pourvoir au remplacement du médecin chef de l'hôpital, un appel de candidatures est lancé. Comme le prévoient les textes, la commission médicale consultative établit une première sélection et cinq médecins sont retenus et classés par ordre préférentiel, suivant titres, diplômes et expérience. Les autres instances, conseil d'administration et commission paritaire nationale, confirment ce choix. C'est là que le bât blesse M. RALITE, son «favori» n'arrive qu'en 5° et dernière position et comme de plus il est le moins titré des postulants, il n'y a aucune chance pour qu'il soit retenu. Mais M. RALITE, comme tout bon communiste se moque bien du droit et des principes, ce qui l'intéresse, placer quelqu'un de sûr et, pour ce faire M. RALITE n'hésite pas un seul instant, par arrêté, il choisit le 5° candidat. Dix des treize membres du conseil d'administration de l'hôpital ont démissionné pour tenter de faire revenir le Ministre sur sa décision. Ce geste n'a, semble t-il, guère ému M. RALITE. On attend la suite.

Le Secrétaire Général de l'Union Locale des Syndicats Force Ouvrière de SISTERON.

Georges GENINASCA

## «Présence» de l'Office de Tourisme à Sisteron

*****

On sait que les tâches que l'on attend - à juste titre - d'un organisme touristique tel que celui de notre ville sont aussi diverses qu'assez complexes, même compliquées parfois.

C'est pourquoi nous nous efforçons toujours, dans la limite des possibilités dont nous pouvons disposer, de les assumer avec tout le sérieux indispensable et le sens pratique nécessaire. Pour répondre notamment «au mieux» à l'esprit et aux termes mêmes de la CONVENTION qui lie (depuis 1979) le S.I.O.T. et la commune de Sisteron. Le premier, officiellement reconnu par la seconde, étant chargé par celle-ci d'assurer (dans les locaux municipaux : aujourd'hui avenue Paul Arène) les «services» d'ACCUEIL, de RECEPTION, d'INFORMATION et de RENSEIGNEMENTS, qui constituent les bases mêmes de la raison d'être de l'Office dans l'intérêt primordial de l'économie locale.

Ainsi sont les choses à Sisteron, dans ce domaine et elles ne vont pas mal, merci !

Toutefois, ce serait une erreur de penser que seuls les visiteurs et les touristes venus d'ailleurs... retiennent, même pendant la période des vacances d'été, l'attention et la sollicitude du SIOT du personnel en assurant journellement le fonctionnement régulier et du président de son conseil d'administration. Les «étrangers» n'ont pas l'exclusivité des services de l'Office. Les sisteronnais y ont tout aussi droit et il faut que cela se sache !

Bien sûr, il faut oeuvrer avant tout dans le cadre traditionnel d'une accueillante bienvenue pour assurer un tourisme général «réceptif», mais ce n'est pas tout. Un Office de tourisme ne saurait certes - et ne doit en aucun cas - être considéré comme une agence générale de renseignements universels. Ce serait là une mission impossible, mais il a un rôle intéressant à jouer, surtout dans une cité comme la nôtre dans le domaine d'une certaine CENTRALISATION d'abord et d'INFORMATION ensuite, au niveau de la DIFFUSION qu'il peut apporter sur le plan local et même régional proches, en ce qui concerne les activités de nombreux groupements, associations, sociétés qui «animent» Sisteron et ses environs. Par exemple : indication des adresses utiles - numéros de téléphone des sièges - jours et heures d'ouverture - noms des dirigeants responsables - prestations proposées au public - calendrier des manifestations, etc... etc... Et cela naturellement sur tous les plans : sportif, culturel, artistique, religieux, commercial, et ainsi de suite.

Nous ne prétendons pas pouvoir répondre à toutes les demandes, mais les précisions que nous pouvons ainsi fournir sur place ou à distance (téléphone), les renseignements que nous sommes à même de donner, constituent aussi pour nous, indiscutablement, un «service» rendu.

Car il faut bien s'en persuader : dans une ville d'intense PASSAGE (qui remonte aux temps les plus anciens - géographie oblige - telle que Sisteron) toute politique de tourisme bien conduite, constitue un TOUT, un ensemble. Le tourisme doit donc y être particulièrement modulé, afin que en tenant compte des contingences et impératifs locaux, il puisse être «maîtrisé» au maximum, tant du point de vue syndicat d'initiative que du point de vue municipalité. C'est là une véritable prise de conscience à prendre de la part de tous les sisteronnais de telle sorte que les efforts menés en commun permettent de donner de Sisteron (et de sa région) une IMAGE DE MARQUE spécifique sans cesse plus belle, plus personnalisée, plus originale, plus durable. Elle le mérite. Ailleurs est une chose, Sisteron est - et doit être - autre chose !...

Nous sommes conscients en effet d'avoir à défendre ensemble un héritage d'histoire et de beauté (reconnue de tous) qu'il nous incombe, pour notre part et avec les moyens que nous avons de contribuer à préserver, à mettre en valeur, à promouvoir même. Assurément la tâche n'est pas toujours facile, dans la recherche d'un bon équilibre à trouver et à maintenir dans ce domaine sans rester d'un côté «figé» dans une attitude assez stérile et négative, bloquant toute évolution (cf. le Musée du vieux Sisteron à la visite trop difficile) et de l'autre sans tomber dans le piège tentateur d'une sorte de «fuite en avant» désordonnée et systématique donc dangereuse.

Le rejet souhaitable, sur le plan du tourisme, de ces deux conceptions de comportement différent, implique donc pour les divers responsables concernés, un certain effort, d'une part de réflexion mesurée et d'autre part de volonté de décision. Entre les deux, doit ainsi s'imposer une ACTION raisonnablement menée qui peut dans de bonnes conditions sans doute, s'intégrer dans la voie d'une efficace «démarche» de nécessaire modernisation.

Nous l'avons déjà dit : la route à suivre est assez difficile marquée à la fois de nombreux jalons positifs mais aussi flanquée de quelques bornes limitatives. Le cheminement doit donc être prudent en restant cependant «avisé».

En tout cas l'entreprise vaut la peine d'être menée nécessitant tout ensemble d'attirer et de retenir l'intérêt, d'entrainer l'adhésion et surtout d'assurer la PARTICIPATION de tous les sisteronnais à la cause du tourisme. Municipalité, administrations, professions libérales, commerçants : tous les habitants sont concernés. Il y va de l'essor et de l'avenir même de notre ville et de sa région.

Après tout, l'Office de Tourisme de Sisteron n'est qu'un parmi les 1700 SIOT actuels en France qui, en un siècle, ont bâti - de père en fils, pourrait-on dire - un TOURISME NATIONAL que bien des pays nous envient.

Nous saurons, au sein de celui-ci, jouer le rôle qui nous revient !

Le Président du SIOT
Jean AUBRY.


INFORMATION

**Ce bon vaut 10 % de remise**

**Sur votre prochain achat, quelle qu'en soit la valeur.**
De plus, participez à un petit concours doté de
**500 F en bons d'achat (300-100-50-50).**
Question :
sachant que cette annonce paraîtra 2 fois dans Sisteron-Journal, combien de bons seront utilisés par notre clientèle ?
**REPONSE :**..... **VOTRE NOM :**.....
*Dépouillement contrôlé par huissier. Annonce valable jusqu'au 6 novembre inclus.*

**Société Nouvelle du**
**GRAND BAZAR PARISIEN**
61, rue Droite - 04200 SISTERON - Tél. 61.00.53

**PIZZERIA DU GRAND CAFE**
*Pizzas au feu de bois*
**16, rue Saunerie à Sisteron**
*Réservation au 61.12.04*
*à partir du 1.10.82*
OUVERTURE : les Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 19 h 30 à 1 h du matin


IMPRIMERIE NOUVELLE
Rue de la Coste — 04200 SISTERON — Directeur Gérant : René GOGLIO

© VILLE DE SISTERON

# Sisteron


**CABINET FABRY**
**1, rue de l'Eglise**
**04190 LES MEES**
••••

SISTERON Appartement T4 tout confort + cellier + parking 250 000 Francs.

PEYRUIS Maison de village à rénover 80 000 Frs.

PRES THOARD Maison tout confort avec environ 16500 m² de terrain 500 000 Frs.

MONTFORT 880 m² constructibles à 100 Frs le m².

MALIJAI 900 m² constructibles à 100 Frs le m².

LES MEES grange transformable en maison d'habitation 50 000 Frs.

VALENSOLE murs de fonds de commerce + T3 pour 120 000 Frs.

DROIT AU BAIL Commercial sur LES MEES à partir de 45 000 Frs.

CARREFOUR Bléone-Durance bar licence IV. 100 000 Frs.

MALIJAI, VILLENEUVE, LES MEES, maisons de village confort à partir de 170 000 Frs.


## Eglise Evangélique

**8, Avenue Jean Jaurès**
**04200 SISTERON**

\+ + +

**Culte :** Dimanche 10 h
**Edification :** Lundi 15 h
**Etude Biblique :** Jeudi 19 h 30
**Ecole Biblique :** Enfants mercredi 10 h.

## Culte Protestant

»«»«»«»«

Le Culte Protestant aura lieu le dimanche 24 octobre, salle de la Mairie à 8 h 30.

## Remerciements

---

**Sisteron, Ribiers, Carpentras**

Monsieur Armand CHAUTARD ;

Monsieur et Madame Pierre VOLLAIRE et leur fils ;

Monsieur et Madame Jean JULLIAN et leurs fils ;

Les familles : CHAUTARD, PELLEGRIN, ICARD ;

Parents et Alliés ;

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de :

**Madame Armand CHAUTARD**

*née Juliette VILLEMEJANE*

remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs se sont associées à leur deuil.

## Avec l'Ecole de Football

Depuis plus d'un mois, l'Ecole de Football a repris son activité, sous la direction de Mrs Rémy HAMMAN (Moniteur) et Richard MICHEL (Initiateur), une quarantaine d'enfants (Débutants et Poussins) participent assidûment à l'entraînement hebdomadaire qui se déroule le mercredi de 14 h à 15 h au stade P.LANZA ou au cas échéant sur le terrain du Thor.

A l'initiative de la 3 F.F.F., cette année, l'Ecole de Football prendra part à des plâteaux (tournois à 7) où elle pourra se mesurer à des équipes du département.

Souhaitons à ces futurs footballeurs et à leurs éducateurs une bonne réussite.

Photo J. HUGUET - Sisteron

## Ecole Municipale de Musique de Sisteron

•••••

L'Ecole Municipale de Musique de SISTERON continue sa progression observée ces 2 dernières années. En effet, de 65 élèves en octobre 1980, elle passe à 83 élèves en 81 et 110 en 82, y compris les adultes qui passent pour la même période de 8 à 17. Le nombre d'inscriptions nouvelles pour cette année est de 41.

Le nombre d'élèves apprenant un instrument passe de 34 à 52 auquel il faut ajouter les élèves qui apprennent le solfège à l'Ecole Municipale et dans le privé un instrument non enseigné dans notre établissement, comme le piano, le violon, l'accordéon etc... ce qui porte le total des instrumentistes à 65 environ.

Nombre moyen d'élèves par classe de solfège 9 à 10.

Nombre moyen d'élèves par classe d'instruments 5.

Grâce à notre Ecole Municipale de Musique, les années à venir verront de nombreux musiciens, jeunes et moins jeunes se joindre aux formations musicales de SISTERON et sa région. Harmonie, Orchestres de variétés, jazz, etc...

Nous espérons tous que la voie de cet enseignement, source d'équilibre, école de sensibilité d'expression et de camaraderie s'ouvrira davantage pour s'inscrire comme il convient dans la tradition culturelle de la Cité de Paul Arène.


**SURDITE**

Opticien diplômé E.N.O.M.

**Les Arcades tél. 61.15.60**
**04200 SISTERON**


## La Roue d'Or Sisteronnaise

oooooooo

L'Assemblée générale de la Roue d'Or Sisteronnaise se tiendra dans la salle des réunions de l'Hôtel de Ville samedi 23 octobre à partir de 20 h 30.

A l'ordre du jour : bilan moral, bilan financier, renouvellement du bureau, questions diverses.

Cet avis tient lieu de convocation pour tous les coureurs, les dirigeants et les sympathisants.

## Sisteron-Vélo

oooooo

**Résultats des 16 et 17 octobre 1982**

**Week-End en Demi-Teinte pour nos Footballeurs Seuls les doublures et les minimes victorieux**

**1e Division (4e journée) : CHARLEVAL 4 S.V. 0**

L'équipe fanion a subi une sévère défaite à Charleval. Si le score est très lourd sur la phisionomie de la partie, la victoire des locaux n'est nullement usurpée devant une formation sisteronnaise manquant de dynamisme et d'imagination. A chacun de tirer les leçons nécessaires de cet échec. A signaler que l'entraîneur Rémy HAMMAN, victime d'un coup au mollet devait quitter le terrain au bout de 20 Minutes de jeu. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

**2e Division (4e Journée) PEIPIN 1 S.V. 2**

L'équipe II a ramené les 3 points de son court déplacement à Peipin. Ce nouveau succès, le 3e consécutif, bien que difficile, permet aux protégés de Gérard et Chicheportiche de se retrouver en tête du classement. Les buts ont été inscrits par Durant et Porte.

**Cadets (Coupe Rodolphe Pollack) PUYRICARD 7 S.V. 1**

Les cadets n'ont pu franchir le cap du 1er tour en coupe Rodolphe Pollack en s'inclinant nettement face à une équipe de Puyricard plus athlétique et supérieure. A noter la blessure à la main droite du gardien Imbert. Bon rétablissement Bruno !

**Minimes Honneur (3e journée) VINON 1 S.V. 12**

Les minimes euphoriques ont dynamité leurs adversaires du jour et continuent leur marche triomphale avec un bilan éloquent 32 buts marqués pour 4 concédés en 3 matches de Championnat.

**Pupilles Honneur (3e journée) VINON 2 S.V. 0**

Les pupilles ont été battus à Vinon, mais les progrès constants que démontrent au fil des rencontres, les jeunes espoirs sisteronnais devraient s'avérer payant par la suite.

### Programme des 23 et 24 octobre 1982

---

**Samedi 23 octobre**

**CADETS (Amical)**
DIGNE - S.V. à 15 h 30 à DIGNE.
**MINIMES (Amical)**
GAP - S.V. à 15 h à GAP.
**PUPILLES (Amical)**
S.V. - DIGNE à 14 h 30 (Stade P. LANZA)

**Dimanche 24 octobre**

**COUPE DE FRANCE (3e tour)**
PERTUIS (D.H.R.) - S.V. à 14 h 30 à PERTUIS.
**EQUIPE II (Amical)**
S.V. - LARAGNE II (Stade P. LANZA), pour l'horaire, voir l'affiche des convocations.

**ECOLE DE FOOT**

**Samedi 23 octobre :** POUSSINS à 7, Tournoi à DIGNE.

## Football Corporatif

••••••

La première journée du championnat de football corporatif a démarré sous la pluie et déjà deux matches ont dû être reportés (04 EXPRESS / MOULLET et HOPITAL / SAPCHIM 1).

A l'heure où nous écrivions ces lignes, les résultats des autres rencontres ne nous étaient pas encore connus, notamment celui des MUNICIPAUX (champions sortants) face aux P.T.T. et qui ouvraient donc le bal de cette nouvelle saison mercredi soir.

Pour la deuxième journée, un certain MONTLAUR / AIGLON sera à suivre ainsi qu'un YALPA / MUNICIPAUX les deux premiers du classement en 81/82.

**2e Journée : Lundi 25 octobre 1982 :**
19 h : MOULLET / SAPCHIM 2, 20 h : COMMERCANTS / EQUIPEMENT.
**Mercredi 27 octobre 1982 :** 19 h : YALPA / MUNICIPAUX, 20 h : MONTLAUR / AIGLON.
**Vendredi 29 octobre 1982 :** 20 h : P.T.T. / ARTISANS, Arbitrage : 04 EXPRESS.

## Bourse au Ski

zzzzzzzzzzzzzzzzzzzzzzzz

**Le Bureau de Ski-Club Sisteron communique :**

Les 6 et 7 novembre 1982 sera organisée une Bourse de matériel de ski d'occasion et de vêtements (1).

Cette bourse sera largement ouverte à tous les vendeurs possédant du matériel de ski d'occasion en bon état d'entretien, et, également à tous acheteurs éventuels, scolaires ou adultes, qui pourraient trouver à moindre frais un matériel à leur convenance.

**Les prix seront fixés librement par les intéressés.**

**Lieu :** Lycée du Tivoli (Centre Municipal de Loisirs).

**Horaire :** Samedi 6 novembre 1982 de 15 h à 17 h 30, Dépôt du matériel et Dimanche 7 Novembre de 9 h à 12 h, ventes ; à partir de 12 h, récupération du matériel non vendu. (Attention, aucun matériel ne pourra être récupéré après cette date ni après 13 h).

Les membres du club sont invités à venir apporter leur aide pour l'organisation. Se renseigner auprès de :

André Sports, Sport 2000, Le Challenge Sport et tous les membres du Bureau.

**Une somme de 5 % sera prélevée sur le matériel déposé, puis 5 % sur le matériel vendu.**

*(1) NOTA IMPORTANT : Eviter d'apporter des vêtements trop usagés ou n'étant pas spécifiquement ski. Sont admis seulement : anorak, fuseaux ou pantalons de ski, chaussures de piste à crochet, chaussures de ski de fond (ni bonnets, ni gants, ni après-skis).*

**ASSEMBLEE GENERALE : Samedi 6 novembre 1982 à 18 h salle de la Mairie.**

## Office Municipal de la Culture

**Ateliers adultes ouverts de 14 h à 16 h 30**
**Tous les :**

**Lundi**
Initiation à la couture : couper des vêtements enfants et adultes.
**Mardi**
Poterie : technique du colombin, technique en plaque, technique dans la masse, cuisson, émaillage.
**Jeudi**
Peinture sur tissu, sur soie. Techniques de charme, techniques de maîtrise, techniques sauvages, avec toute une recherche personnelle de teinte, libre choix pour la confection de coussins, de lampes, de foulards et de vêtements personnels.

**Voici des manières concrètes et convaincantes d'entrer dans le monde fascinant de la création et de la décoration.**
**Retenez ces jours et à bientôt.**
**Bernadette**


STUDIO PHOTO
**HUGUET José**
Ombres et lumières de Haute-Provence
Posters de la région
***Vos photos amateur en 48h***
***Un artisan à votre service***
53, rue Saunerie - Tél. : (92) 61.09.98 - 04200 SISTERON

**DECOR 04200**
**VANNERIE**
**Peintures Papiers Peints**
18, rue Droite
SISTERON
Téléph. 61.01.93
**Revêtements de Sols**
**DROGUERIE**
**BONNET René**


© VILLE DE SISTERON

# Sisteron

## La garde des jeunes enfants

*★*★*★*

Dans les activités traditionnelles, agriculture, artisanat, petit commerce, travail à domicile, les parents concilient sans trop de difficultés leurs fonctions professionnelles et familiales. Mais le développement de l'industrie et des services, et l'urbanisation, se sont accompagnés d'une séparation du lieu de travail et du domicile qui a conduit une majorité de mères à se consacrer exclusivement à leur foyer pendant une bonne partie de leur vie.

Depuis une vingtaine d'année cependant, la fréquence du salariat des femmes mariées s'est fortement accrue et la garde des jeunes enfants, question naguère privée, est devenue affaire publique. En 1968, 28 % des femmes mariées ayant un enfant de moins de trois ans avaient une activité professionnelle, dont 21 % salariée et 7 % indépendante ; en 1975, cette proportion s'élevait à 42 % (38 % salariées et 4 % indépendantes) : elle dépasse vraisemblablement 50 % aujourd'hui.

D'une enquête établie par divers services (NED, CERC, INSEE) effectuée auprès de 4.000 femmes ayant au moins un enfant de moins de seize ans à charge, il ressort ce qui suit :

- Si la plupart des jeunes enfants vivent évidemment avec leurs deux parents, la proportion de ceux qui ne sont pas dans ce cas augmente lentement avec l'âge, à mesure que des ruptures (ou des deuils) interviennent dans la famille : elle est de 2,4 % peu après la naissance, et atteint 10,9 % à six ans. En moyenne, pour la catégorie des enfants de 0 à 6 ans, elle est de 6,6 % et se répartit ainsi : 4,3 % vivent avec leur mère seule, 1,1 % avec leur mère et son nouveau compagnon, 0,3 % avec leur père et sa nouvelle compagne, 0,9 % ni avec leur père, ni avec leur mère, avec une grand-mère le plus souvent.

A l'issue des deux ou trois premiers mois qui suivent la naissance et durant lesquels les mères peuvent s'occuper elles-mêmes de leur enfant, trois périodes caractérisent la petite enfance avant l'âge de l'obligation scolaire. Les deux premières années, les enfants sont gardés, soit chez leur mère (70 % à 1 an, 65 % à 2 ans), soit hors de chez elle (30 % jusqu'à 2 ans) - les enfants déjà scolarisés à 2 ans étant très peu nombreux (5 %).

Entre 2 et 4 ans, les enfants commencent à aller à l'école (41 % à 3 ans, 87 % à 4 ans), avec une plus grande précocité quand la mère a une activité salariée extérieure.

Enfin, à partir de 5 ans, plus de 97 % des enfants vont à l'école ; 40 % des enfants de moins de 3 ans, 24 % des moins de 4 ans, et 5 % des enfants de 4 ans ne vont pas à l'école alors que leur mère exerce une activité professionnelle.

Dans cet ensemble, la garde au foyer représente 29 % des cas et la garde à l'extérieur 71 % qui se subdivisent en 60 % «toujours à l'extérieur» et 11 % «tantôt au foyer, tantôt à l'extérieur».

Comme on s'en doute, le lieu de garde des enfants non encore scolarisés dépend beaucoup des modalités de travail de la mère. La garde au foyer est largement majoritaire dans les professions indépendantes (86 %) et atteint même 93 % pour les enfants d'agricultrices, inversement, elle est rare (12 %) pour les salariées à temps complet, elle l'est un peu moins pour les salariées à temps partiel, qui constituent naturellement la catégorie où le mode de garde mixte est le plus fréquent (19 %). Quant la mère exerce une activité salariée, elle recourt surtout à la garde «toujours hors du foyer» (81 % pour les employées de bureau et du commerce).

Quand ils sont gardés chez eux, (29 % des cas), c'est une fois sur deux par la mère elle-même, sinon le plus souvent par un membre de la famille. Les personnes rémunérées (au pair) ne représentant que 15 % des modes de garde au foyer (23 % dans la région parisienne).

Au contraire, quand les enfants sont gardés à l'extérieur, la personne rémunérée est majoritaire (53 %), le recours à une personne de la famille est plus rare (26 %) et celui à la crèche encore plus rare (12 %) ; cette dernière pratique est bien entendu, fonction des places disponibles dans les crèches... elle est de 33 % dans la région parisienne soit le tiers des modes de garde extérieurs.

Au total, si l'on ajoute la garde au foyer et celle à l'extérieur, le recours à la famille (autre que le père ou la mère) concerne 27 % des enfants. Il s'agit le plus souvent des grands-parents.

Selon la profession, le recours à la famille est le plus fréquent chez les ouvrières (42 %), celui à la nourrice chez les employés et cadres moyens (52 %), celui à la crèche chez les enseignantes (16 %).

Qui accompagne l'enfant, matin et soir, chez la nourrice, crèche, etc... : 6 sur 10 sont accompagnés par leur mère, 1 sur 10 par leur père, il n'y a que dans les familles où le père ne travaille pas ou a une journée moins longue que la mère qu'il s'occupe aussi souvent qu'elle de conduire les enfants. A égalité de travail, 3 fois sur 4, c'est la mère qui accompagne son jeune enfant. Cela ne veut pas dire que le père se charge de conduire les autres enfants, plus âgés : moins de 5 % des enfants scolarisés sont conduits à l'école ou en sont ramenés par leur père, 21 % par leur mère, les autres faisant le trajet seuls ou avec une tierce personne.

- Les femmes au foyer peuvent aussi avoir à s'absenter et faire garder leurs enfants : le plus fréquemment elles l'emmènent avec elle, sinon elles les confie à quelqu'un de la famille, quelquefois les frères et soeurs plus âgés, parfois à une voisine, à une personne rémunérée ou à une halte garderie. En dehors de la famille les mères ont en général peu de possibilité pour faire garder leurs enfants quelques heures.

4 femmes sur 10 ne connaissent pas de voisine à qui elles peuvent demander ce service. 7 mères sur 10 déclarent qu'il n'existe pas de halte-garderie près de chez elles (ou ne pas savoir si il en existe une). Mais quand elles existent, en général elles ne les utilisent peu : 20 % des mères au foyer déclarent à la fois connaître l'existence d'une halte garderie mais n'y laisse jamais leur enfant, 7 % seulement la connaissent et l'utilisent parfois.

De même les échanges de garde entre voisines sont peu pratiqués : près de la moitié des mères au foyer disent pouvoir le faire, mais une sur dix seulement déclare adopter assez souvent ce procédé.

- Une des caractéristiques de la France est l'importance de la préscolarisation : 36 % des enfants sont déjà à l'école maternelle entre 2 et 3 ans, 87 % entre 3 et 4 ans, taux que n'atteint aucun autre pays. La vive croissance de ces taux dans les années écoulées, preuve de l'excellente réputation de l'école maternelle en France, a des liens évidents avec la progression des taux d'activités chez les femmes mariées. Le renforcement du réseau des écoles maternelles, la création progressive d'une sorte de service public de la petite enfance par le biais des crèches collectives, crèches familiales, assistances maternelles, garderies agréées, ne doivent cependant pas faire perdre de vue que le réseau familial rend des services qui n'apparaissent dans aucun compte financier, il faut une enquête «en nature» comme celle dont il vient d'être rendu compte pour mettre en évidence le rôle des mères au foyer, des mères exerçant à domicile une activité professionnelle... et des grands-mères...

*Extrait «Population et Sociétés» Septembre 1982 Catherine Gokalp (INED) et Marie-Gabrielle David (CERC).*

## Calendrier Scolaire 82/83

»»»»»»»«««««««

**ZONE I : Créteil, Montpellier, Paris, Versailles.**
**Toussaint** : du 23 octobre au 2 novembre. **Noël** : Du 21 décembre au 4 janvier 1983. **Vacances d'hiver :** Du 3 février au 13 février. **Vacances de printemps :** Du 26 mars au 11 avril. **Pentecôte :** Du 20 au 24 mai. **Eté 83 :** Du 30 juin au 9 septembre.

**ZONE 2 : Aix-Marseille, Bordeaux, Caen, Corse, Lille, Limoges, Nancy-Metz, Orléans-Tours, Reims, Rouen, Clermont, Strasbourg, Toulouse.**
**Toussaint :** Du 23 octobre au 2 novembre. **Noël :** Du 21 décembre au 4 janvier 1983. **Vacances d'hiver :** Du 11 au 22 février. **Vacances de printemps :** Du 2 au 18 avril. **Pentecôte** : Du 20 au 24 mai. **Eté 83 :** Du 28 juin au 8 septembre.

**ZONE 3 : Amiens, Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nantes, Nice, Poitiers, Rennes.**
**Toussaint :** Du 23 octobre au 2 novembre. **Noël :** DU 21 décembre au 4 janvier 1983. **Vacances d'hiver :** Du 18 février au 1er mars. **Vacances de printemps :** Du 2 au 18 avril. **Pentecôte :** Du 20 au 24 mai. **Eté 83** : Du 28 juin au 8 septembre.

*Extrait de «Juris-Consulte»*

## Vacances d'hiver Conseils avant de partir pour l'étranger

**★**★**★**

Plus d'un million de Français vont prendre des vacances d'hiver hors de nos frontières... Beaucoup s'adonneront aux plaisirs de la neige en Suisse, en Italie, en Autriche. D'autres se laisseront tenter par des raids de ski de fond en Suède ou en Laponie.

Quelle que soit sa destination, indique le Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance (C.D.I.A.), un voyageur a toujour intérêt à prévoir, avant son départ, les conséquences d'un accident qui surviendrait à l'étranger. Une solution : consulter son assureur et vérifier avec lui que les contrats dont on dispose sont bien adaptés...

### VOITURE ET CARTE VERTE

De très nombreuses sociétés d'assurance délivrent à leurs clients une carte internationale d'assurance (carte verte) qui sert également d'attestation. Les automobilistes qui ne disposent pas de ce document doivent le demander à leur assureur. La carte verte est en effet indispensable, notamment en cas d'accident à l'étranger.

### ACCIDENT DE SPORT

Quel que soit le sport pratiqué (luge, ski, bobsleigh...), le vacancier risque d'être resonsable ou victime d'un accident. Dans le premier cas, il fera jouer son assurance de responsabilité civile pour indemniser la victime. Dans le second, il fera intervenir le contrat «individuelle-accident» qu'il a pu souscrire et percevra ainsi un capital en cas d'incapacité permanente ainsi que le remboursement de ses frais de soins en complément de la Sécurité Sociale.

Deux points à vérifier : le sport pratiqué est-il bien garanti ? Le pays visité n'est-il pas exclu des «limites territoriales» du contrat ?

### LE VOL DES BAGAGES

Un tiers (l'hôtelier, le transporteur...) peut être jugé responsable du vol des bagages et tenu à ce titre de prendre le préjudice en charge. Mais tout voyageur peut également souscrire une assurance spéciale (contrat «tous risques bagages») ou faire intervenir la garantie «villégiature» parfois incluse dans la «multirisque-habitation» (vérifier que le pays concerné n'est pas exclu). Une telle assurance joue pour les vols commis à l'hôtel, dans la maison ou l'appartement loué... mais non durant le voyage proprement dit.

### L'ASSISTANCE

La souscription d'un contrat d'assistance permet à la victime d'un accident ou d'un incident à l'étranger de bénéficier d'une aide technique, financière et juridique (par exemple rapatriement sanitaire, envoi de pièces détachées, défense des vacanciers appelés à comparaître devant un tribunal...).

## Connaissances du Monde

★★★★★

**Thème : BOLIVIE, Magie et Traditions Indiennes.**
**Conférencier : Michel DRACHOUSSOFF.**

La BOLIVIE, qui compte près de 60 % d'Indiens, est le seul pays d'Amérique du Sud qui a pu conserver une âme indienne. Malgré l'ethnocide perpétré pendant des siècles par les espagnols, les Indiens des hauts plateaux ont préservé leurs traditions.

Mais le plus grand ennemi des cultures ancestrales, la civilisation moderne, risque de détruire la seule richesse et la seule force qui reste aux Aymaras, les descendants de la civilisation de Tihuanaco : leur culture.

Ce film est le résultat des recherches et des pérégrinations d'une Equipe de cinéastes qui a vécu plusieurs mois parmi les habitants de l'Altiplano bolivien.

Petit à petit, des liens se sont tissés entre les Aymaras et ces quatre blancs. Ils leur ont livré une partie de leur savoir et de leurs rites et c'est ainsi que certaines séquences inédites ont pu être tournées : le monde des guérisseurs et des sorciers, les sacrifices à Illampu, dieu du tonnerre et des éclairs : le Tinku, réminiscence des guerres tribales.

La vie d'hommes et de femmes qui tentent de survivre malgré les coups de boutoir de la sacro-sainte expansion économique ; leur vie dans le cadre grandiose de la Cordillère des Andes, voici ce que vous propose Michel DRACHOUSSOFF avec un film qui remet en question certains «bienfaits» de notre civilisation moderne.

## Commission Féminine Agricole

»»»»«««

**La formation permanente à l'ordre du jour.**

Mardi dernier a eu lieu la cinquième réunion de la Commission féminine agricole. A l'ordre du jour : mise en place des stages féminins 240 heures, formation (comptabilité, gestion, T.V.A. donnant droit au 3e certificat du B.P.A. Brevet Professionnel Agricole).

Ces deux stages auront lieu le premier à Seyne-Les-Alpes où une quinzaine de femmes seront présentes. L'animation sera faite par Mme Dominique Pervillac, le second à Saint-Etienne-Les-Orgues, là également une quinzaine de femmes présentes. L'animation sera faite par Mme Monique Bonnefoy, une méthode beaucoup plus souple est envisagée et adaptée en même temps à moyenne montagne.

Fin mars 83, sera ouvert un dossier, stages d'agricultrices qui sera diffusé à savoir : sensibilisation individuelle, le pour et le contre de ces stages de 240 heures, des témoignages avec des noms seront faits.

A l'ordre du jour de la prochaine réunion, la Commission féminine s'inquiète essentiellement de l'animation des cantons au niveau des femmes. La prochaine réunion aura lieu, vendredi 17 décembre à DIGNE, à la Chambre d'Agriculture.

© VILLE DE SISTERON

**Les articles peuvent être déposés avant le mercredi soir**
**IMPRIMERIE DE LA DURANCE, Centre Commercial Bravo**

*Carrefour Durance-Bléone*

# Château-Arnoux - Saint-Auban

## BLOC-NOTES

dimanche 24 et
lundi 25 octobre 1982

**Médecin de garde :**
Docteur CURNIER
Lotissement La Tarrique. Tél. 34.02.71.
04350 MALIJAI

**Pharmacie de garde :**
Madame VAUGIEN
Route Nationale tél. 34.02.86 ou 34.11.60.
04350 MALIJAI

**Pompiers** tél. 18

**Gendarmerie** tél. 17
64.00.02

**Mairie** tél. 64.06.01
permanence de 10 à 12 h

## ETAT CIVIL

**Naissance :**
• Cédric CHARTRAIN, né le 7 octobre 1982 à SISTERON.

## Chez les Randonneurs de la M.J.C.

Dans le cadre de la semaine du sport pour tous, les randonneurs de la M.J.C. de Château-Arnoux / Saint-Auban avaient organisé dimanche dernier, avec la bénédiction de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, une sortie «Portes ouvertes».

Cette balade avait pour but de faire connaître à des pratiquants occasionnels ce qu'est la randonnée pédestre et peut-être d'en faire de nouveaux adeptes.

En l'occurrence, il s'agissait de découvrir, vus d'en haut, les légendaires Pénitents des MEES.

Grande fût la déception de ces infatigables marcheurs, car s'ils se retrouvèrent une quinzaine à l'heure du rendez-vous sur la place de l'Eglise des MEES, tous appartenaient à la M.J.C.

Et pourtant, le dimanche précédant à CHATEAU-ARNOUX, le groupe des randonneurs avait envoyé une forte délégation de participants au marathon organisé par la municipalité et l'U.S.C.A.S.A.

Daniel, le vétéran fit mieux que figurer sur les 42,195 km du parcours ; dans le tour du lac, Elisabeth et Antoine bouclèrent les 10 km en moins d'une heure. Et tous les autres, Denise, Juliette etc... firent mieux que se défendre.

Quoiqu'il en soit, cette journée, si elle fût un peu perturbée par la pluie du départ, restera un bon souvenir. Le repas de midi, devant un bon feu, à l'abri des murs de la campagne Signoret, appartenant à Michel, a été des plus animés, d'autant plus que la source d'eau fraîche permet de «désinfecter le pastis».

Demain, au programme le SIRON, au départ de COURBONS. Rendez-vous devant la M.J.C. à 8 h 15. Il est rappelé aux retardataires qu'ils doivent renouveller leur carte d'adhérent, pour la saison 1982/1983.

## Congrès des Sapeurs-Pompiers

A l'occasion du Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers à SISTERON, Monsieur J. ESCANEZ, Maire de Château-Arnoux, Président de l'Union des Maires, représentant M. DELORME, Président du Conseil Général a déposé une gerbe devant le Monument aux Morts de SISTERON devant la nombreuse assistance venue saluer le courage et l'efficacité des sapeurs-pompiers du département.

Photo J. HUGUET - Sisteron

## USCASA HAND-BALL

Le Championnat sera bien engagé ce samedi 23 octobre avec l'entrée en course des seniors féminines qui évolueront en championnat honneur du comité 04-05 contre MANOSQUE.

Les juniors masculins, engagés en championnat de ligue, joueront leur troisième match contre MARSEILLE.

Nous signalons aux minimes et aux cadets qu'une école de Hand-Ball fonctionne à Paul Lapie tous les mercredis matins de 10 h à midi (S'adresser à MM. VAST ou VEYAN).

L'équipe fanion des seniors masculins, qui évolue en excellence régionale, se trouve, à l'issue de la 3e journée, en milieu de classement avec un match gagné, un match perdu (contre une équipe qui descend de prénationale) et un nul. Si l'on considère qu'elle a rencontré en 3 matches, les 3 adversaires les plus «difficiles» de la poule, on peut conserver un très bon espoir pour la fin de saison. Pierre VEYAN assurera désormais les entraînements, dans l'esprit insufflé par un garçon qui malheureusement nous quitte pour la Savoie et que nous remercions tous sincèrement : Régis SIMONNET.

Il nous faut signaler un fait important : une étoile velue semble être née dans notre Club en la personne de **Mario BARSANIAN,** très brillant au cours du dernier match, qui a eu 100 % de réussite sur le tir unique mais excellent, qu'il a décoché en déséquilibre les deux pieds dans la zone.

**Merci Mario, refais le nous quand tu veux !**

## Au Ve Salon International de peinture

Voici que se clôture le cinquième Salon de Château-Arnoux, plus important par le nombre et la qualité des oeuvres exposées que ses prédécesseurs.

Cette année, il a atteint un niveau international et les envois tant de France que de l'étranger, viennent récompenser les efforts méritoires des organisateurs. Grâces soient rendues à Monsieur ESCANEZ, Maire de la Commune, Conseiller Général des Alpes de Haute-Provence, et à Monsieur Jacques Dalcant, son dynamique Adjoint Délégué à la Culture et créateur bien inspiré du Salon, et à tous ceux qu'il n'est pas possible de nommer ici dont les concours dévoués trouvent leur aboutissement dans cette présentation que le public a jugé en décernant les prix aux exposants de la façon suivante :

1er Prix, Jean-Pierre MARIMOT de Sisteron avec ses «Joueurs de Boules», 2e Prix, Jacques SAUNAL, d'Oraison avec «Le Blouson», 3e Prix, Robert KEMERLIS, de Hyères avec «Nous n'irons plus au bois». Ces prix de grande valeur sont représentés par une médaille d'OR et 3.000 F pour le 1er, une médaille d'ARGENT et 1.000 F pour le 2e et une médaille de BRONZE et 1.000 F pour le 3e. Ces trois médailles, d'une valeur de 1.500 F chacune, authentiques œuvres d'art, ont été créées par l'artiste Claude PAYET, exclusivement pour le Salon International de Peinture de CHATEAU-ARNOUX. Elles sont réalisées chaque année, seulement au nombre de trois, par le fondeur d'art MINGUILLON.

M. Jacques DALCANT, Adjoint à la Culture faisait remarquer que les goûts du public, des artistes et du jury se recoupaient d'assez près puisque M. MARIMOT figure dans les trois palmarès et que l'on y trouve deux fois M. Jacques SAUNAL.

Nous adressons nos félicitations à tous les lauréats de ce salon ainsi qu'aux organisateurs qui ont été largement récompensés par le succès de cette manifestation.

**FABILAURE FLEURS**
Madame MURCIA
*Fleurs Naturelles et Artificielles*
*Compositions Florales Articles Funéraires*
**INTERFLORA**
Centre Commercial «Bravo»
04160 CHATEAU-ARNOUX
**tél. 64.38.39 - ouvert dimanche matin**

**LE GRENIER DE L'ETOFFE**
*Tissus - Mercerie - Passementerie*
*Ameublement - Voilage - Patron BURDA*
Centre Commercial Bravo ★ tél. 64.34.78
**04160 CHATEAU-ARNOUX**
* Exposition SINGER *
**les samedis 16 et 30 octobre de 15 h à 19 h 30**

**PLACER UNE PUBLICITE SUR SISTERON-JOURNAL, C'EST L'ASSURANCE D'ETRE LU PAR 5 A 6000 LECTEURS CHAQUE SEMAINE**
Pour tous renseignements
tél. 68.40.98 ou 64.34.96

## FOOTBALL
### Les résultats en bref

**Championnat de Promotion de 1e Division :**
- Barcelonnette F.C. vaincu par Saint-Auban II par 0 à 1.
- Château-Arnoux battu par Laragne 1 à 2.
- Les Mées, maîtres chez eux devant Valensole 3 à 4.
- Forcalquier s'impose à Peyruis : 3 à 1.
- Embrun vainqueur face à Malijai : 2 à 0.

*POUR RAJEUNIR VOTRE MAISON ...*
**04 BRICOLAGE**
**EST LA**
Centre Commercial Bravo
**tél. 64.33.64 - H.R. 68.05.23**
04160 CHATEAU-ARNOUX
*Papiers peints en stock*
*Peinture RENAULAC - NOVEMAIL*
Plomberie - Sanitaire

**LES MAISONS JARLANDINES**
3, rue du Milieu
CHATEAU-ARNOUX
04160
tél. (92) 64.25.50
LES MAISONS Jarlandines
**VOTRE CONSTRUCTEUR REGIONAL**

THE OLD MANOR ANTIQUITES
MEUBLES et OBJETS ANGLAIS
**Venez voir, de nouveaux meubles sont arrivés !**
Centre Commercial St-Jean - Tél. 64.33.93
04160 Château-Arnoux

© VILLE DE SISTERON

Carrefour Durance-Bléone

Les articles peuvent être déposés avant le mercredi soir
IMPRIMERIE DE LA DURANCE. Centre Commercial Bravo

# Les Mées

## BLOC-NOTES

dimanche 24 et
lundi 25 octobre 1982

**Médecin de garde :**
Docteur CURNIER Anny
Lotissement La Tarrique. Tél. 34.02.71.
04350 MALIJAI

**Pharmacie de garde :**
Madame VAUGIEN
Route Nationale tél. 34.02.86 ou 34.11.60.
04350 MALIJAI

**Permanence assistante sociale**
centre médico-social
tél. 34.11.65 mardi de 13 h 30 à 16 h

**Pompiers** tél. 34.01.93
tél. 34.01.01

**Gendarmerie** tél. 34.O1.01

**Mairie** tél. 34.01.12 ou 34.11.65
tél. 34.07.56 (garage pompiers)

## CINEMA

★ ★ ★

**Samedi 23 à 21 h 15**
**«Les diplomés du dernier rang»**
Avec Michel GALABRU, Marie LAFORET et Henri GUIBET. Des cancres particulièrement doués.

**Dimanche 24 à 15 h et 21 h 15**
**«Police frontière»**
Avec Jack NICHOLSON et Valérie PERRINE. Un film choc... Un flic exceptionnel...

**Mardi 26 à 21 h 15**
**«Les secrets de l'invisible»**
Avec Barbara BACH et Sydney LASSICK. Frissons et sueurs froides...

**Jeudi 28 à 21 h 15**
**«Dressé pour tuer»**
Avec Kristy Mc NICHOL et Paul WINFIELD. Un suspens haletant !

## Connaissance du Monde

★ ★ ★

**Thème : «La Chine, de Pékin à Taïwan.**
**Conférencier : Patrice FAVA**

La municipalité et l'Amicale du personnel communal frappent les trois coups pour la saison 82/83 du cycle de conférences.

Pour cette première, les spectateurs seront fascinés par un pays millénaire qui cache bien des mystères.

Comme un archéologue qui vient d'exhumer une cité antique, Patrice FAVA entraîne son auditoire au coeur d'un monde inconnu : celui des dieux, des esprits, des devins, des exorcistes. Son expérience, sa connaissance de la langue et de l'écriture chinoises lui ont ouvert des portes qu'aucun cinéaste français n'avait franchies. Il habita pendant plusieurs mois chez un prêtre taoïste, partagea la vie d'une famille paysanne, assista aux funérailles somptueuses d'un grand ancêtre, rencontra les grands maîtres de la peinture, les acteurs de l'Opéra de Pékin, le dernier montreur d'ombres... Patrice FAVA présentera son grand film sous l'égide de «Connaissance du Monde», le vendredi 29 octobre, salle du cinéma aux MEES, à 21 h.

La location des places a lieu à la mairie des MEES.

## Communiqués

**A.N.P.E. :** Dans le cadre des nouvelles formations professionnelles pour les jeunes (16-18 ans) la permanence d'accueil, d'information et d'orientation aura lieu les **19 octobre et 2 novembre,** en Mairie, toute la journée à partir de 9 heures.

# PEYRUIS

## BLOC-NOTES

dimanche 24 et
lundi 25 octobre 1982

**Médecin de garde :**
Docteur CURNIER Anny
Lotissement la Tarrique. Tél. 34.02.71.
04350 MALIJAI

**Pharmacie de garde :**
Madame VAUGIEN
route nationale tél. 34.02.86 ou 34.11.60.
04350 MALIJAI

**Pompiers tél. 18**
**tél. 68.00.06**

**Gendarmerie** tél. 34.03.54

**Mairie** tél. 68.00.06

**Permanence assistante sociale**
centre médico-social
tél. 68.03.49 ouvert lundi de 14 à 16 h

## Concours de Boules

•°•°•°•°•

### Résultats

**Samedi 9 octobre**
Pétanque doublette. En finale, PELOUX/LOMBARD de DIGNE battent BOYER/ERIC de l'U.S.C.A.S.A.

**Samedi 16 octobre**
Pétanque tête à tête. En demi-finales, RAHON bat TAXIL par 13 à 9 et impair SALICE. En finale, RAHON bat SALICE par 13 à 5.

## ETAT CIVIL

---

**Naissance :**
• ESPOSITO-FAVA Didier Patrice Nicolas né le 11 octobre 1982 à MANOSQUE.

## Foyer-Club 3e Age

-.-.-.-.-.-

Le Foyer-Club du 3e Age a ouvert ses portes pour la saison 82/83. Ses adhérents ont été conviés au «Vieil Moulin» pour un repas apprécié de tous en présence de M. Le Maire, Conseiller Général.

La commission est heureuse de vous recevoir et vous offrira un programme varié. Tout d'abord, le goûter d'anniversaire le **Dimanche 24 octobre,** des séances de cinéma, des conférences, des lotos et des voyages, etc... sans oublier la belote.

Venez nombreux nous encourager.

**Samedi 23 octobre à 15 h**
**Café des ALpes**
Jeu provençal tête à tête pour les licenciés de la B.P.F. Indemnités 200 Francs plus les frais de participation. Un trophée au gagnant et un au finaliste. Tirage à 13 h 30.

# VOLONNE

## BLOC-NOTES

dimanche 24 et
lundi 25 octobre 1982

**Médecin de garde :**
Docteur CURNIER Anny
Lotissement La Tarrique. Tél. 34.02.71.
04350 MALIJAI

**Pharmacie de garde :**
Madame VAUGIEN
Route Nationale tél. 34.02.86 ou 34.11.60.
04350 MALIJAI

**Pompiers** tél. 64.00.02
**Gendarmerie** tél. 64.00.02
**Mairie** tél. 64.07.57

## Quelques nouvelles de l'Echiquier Volonnais

:.:.:.:.:.:

Le jeu d'échec se résume pour les profanes à un combat étrange où s'affrontent seize pions noirs et blancs, mais pour les amateurs passionnés, le jeu d'échec est le summum des jeux de stratégie et l'intelligence et la patience des deux adversaires sont mises à l'épreuve durant plusieurs heures et quelquefois des journées entières. Ainsi, nous ne sommes pas étonnés du succès grandissant que connaît l'Echiquier Volonnais, ce club est un catalyseur qui a permis à de nombreux profanes de s'intéresser et finalement de se passionner pour ce sport qui teste nos capacités intellectuelles. Nous espérons que toutes ces passions se concrétiseront par de bons résultats dans toutes les rencontres inter-club prévues cette année.

Le dynamisme du bureau de l'Echiquier Volonnais qui se situe à la salle du Foyer 3e Age est un gage de réussite pour l'avenir. Nous leur souhaitons bonne chance pour le prochain tournoi qui se déroulera dimanche à Villeneuve.

Le club est ouvert à tous, les réunions et entraînements ont lieu le vendredi à partir de 20 h 30, Salle du Foyer 3e Age, les licences sont à retirer auprès de M. RICHAUD ou de M. BARTHELEMY.

## ETAT CIVIL

---

**Mariage :**
• Nicole JAUME, fille de M et Mme JAUME, Exploitants agricoles, petite fille de Mme MARTEL, avec Emmanuel GASPERINI, Mécanicien, domicilié à VITROLLES le samedi 16 octobre.

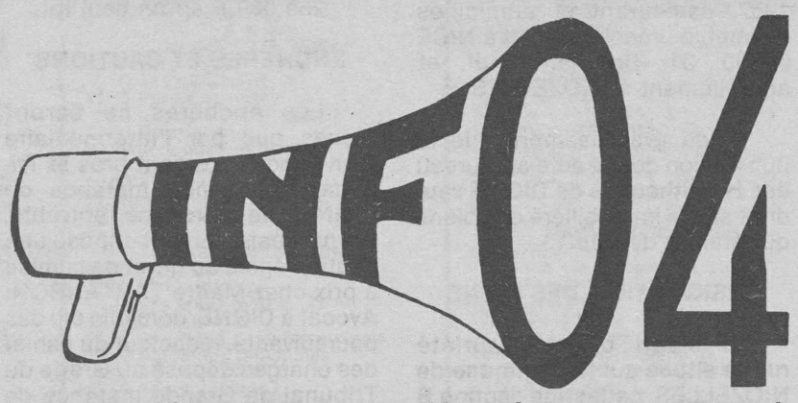


## Union Départementale des Alpes de Hte-Pce

---

### Assurance Chômage Retraite à 60 ans C'est l'affaire de tous

Le régime d'assurance chômage est en difficulté.

Le vendredi 8 octobre, le patronat a pris la responsabilité de faire échouer la négociation en cours.

Cette situation est lourde de conséquences pour près de deux millions de chômeurs et de pré-retraités. Elle laisse d'autre part en suspens la mise en œuvre de la retraite à 60 ans dans les régimes complémentaires dont le principe avait pourtant été accepté par le patronat.

Lors de la négociation, les cinq organisations syndicales (C.F.D.T., C.G.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C.) ont fait la proposition courageuse d'une contribution des travailleurs de 16 milliards de francs).

- 7 à 8 milliards d'économies par l'aménagement des prestations afin de répartir plus équitablement les indemnités, éviter les abus et améliorer la situation des chômeurs de plus de 50 ans ;
- 4 milliards venant de la cotisation des salariés du secteur privé ;
- 4,5 milliards au titre de la contribution de solidarité des salariés du secteur public.

Le financement de l'assurance chômage et la mise en œuvre de la retraite à 60 ans dans les régimes complémentaires nécessitent au total 1,5 point de cotisation supplémentaire (0,60 % à la charge des salariés, 0,90 % à la charge des entreprises).

Le refus du patronat d'assurer une contribution financière des entreprises est inacceptable et contraire à la nécessaire solidarité nationale pour faire face au chômage.

Il faut au plus vite apporter des garanties aux chômeurs et aux pré-retraités en trouvant des solutions appropriées aux problèmes financiers des caisses de chômage et régler le problème de la retraite complémentaire à 60 ans. Le patronat ne peut se soustraire à l'effort financier nécesaire.

Pour les Alpes de Haute-Provence, fin août, sur 2965 demandeurs d'emplois, 1985 seulement étaient indemnisés.

### Vous êtes tous concernés

Les conséquences de cette intransigeance patronale sont considérables.

» POUR LES CHOMEURS : 250 000 chômeurs dont 50 000 de plus de 50 ans, n'auraient plus aucune allocation.

» POUR LES PRE-RETRAITES : Les allocations versées au titre des garanties de ressources ou des conventions F.N.E. seraient mises en cause. Quant aux départs de ceux qui avaient l'intention de bénéficier d'un contrat de solidarité ou d'une convention F.N.E., ils se trouvent bloqués.

» POUR TOUS : L'application de la retraite à 60 ans dans les régimes complémentaires ne serait pas assurée.

**CHAQUE SALARIE DU SECTEUR PRIVE OU DU SECTEUR PUBLIC EST CONCERNE.**

» DANS LE SECTEUR PRIVE : Aucun emploi n'est définitivement acquis et personne n'est à l'abri du chômage.

» DANS LE SECTEUR PUBLIC : De nombreux salariés du secteur public ont un enfant, un proche au chômage ou menacé de perdre son emploi. Même s'ils ont la sécurité d'emploi, les salariés du secteur public sont concernés lorsqu'à côté d'eux des pans entiers de la protection sociale s'écroulent.

### Il faut faire céder le patronat

Ce ne sera pas facile. Une action solidaire de tous les travailleurs du privé, du public, des chômeurs et des pré-retraités est aujourd'hui indispensable.

Les convergences entre toutes les organisations syndicales au cours des négociations ont mis en échec la stratégie du patronat. Elle doivent trouver maintenant un prolongement dans l'action. La C.F.D.T. mettra tout en œuvre pour y parvenir.

Dans notre département, les syndicats sont invités à :

- informer les travailleurs dans les entreprises : tracts, réunions, délégations les plus larges possibles auprès des directions d'entreprise et des organisations patronales ;
- informer les chômeurs et les pré-retraités : réunions, démarches auprès des organisations patronales.

# VALERNES

**Le Foyer Rural vous propose, salle de la Mairie :**
**Le mardi 26 octobre à 20 h30 :** cinéma avec «Padre Padrone»
**Le jeudi 28 octobre à 15 h :** Animation pour les enfants : dessins animés et petit goûter.

## Foyer d'Animation du Jabron

★ ★ ★

CINEMA
**«Padre Padrone»**
**Lundi 25 octobre à 20 h 30**
Gavino a été berger à 6 ans, illétré jusqu'à 20 ans, c'est le service militaire qui lui ouvrira la voie des mots et l'accès à la culture. Ce jeune sarde ignorant l'italien deviendra professeur d'Université. Cette histoire vraie s'est passée en Sardaigne, magnifiques paysages, héros et bandits, pauvres et vieillards, immigrants chassés par la misère.
Un très beau film sur la vie rurale en SARDAIGNE.

**«Rencontre du 3e Type»**
**Mercredi 27 octobre à 17 h**
à l'ENP de CASTEL BEVONS
Des avions portés disparus durant la 2e guerre réapparaissent soudainement dans le désert. Des OVNI sillonnent le ciel. Un enfant disparait. Autant de phénomènes étranges qui laissent à penser que des être venus d'ailleurs cherchent à entrer en contact avec les terriens...

## Offices de la Toussaint

+ + + + +

**Dimanche 31 octobre :** Messe à SALIGNAC à 9 h 30 et à VALERNES à 11 heures.

**Lundi 1er novembre,** jour de la Toussaint, les Messes à SISTERON sont à 8 h 30 et 10 h 30.

**A 11 heures,** Messe à MISON.

**A 15 heures,** Messe à AUTHON.

**A 17 heures,** Messe à SAINT-GENIEZ, ce même jour à 15 heures à La MOTTE DU CAIRE, présentation par Monseigneur l'Evèque du Père QUEHEILLE à la Paroisse.

**Mardi 2 novembre,** jour des défunts, Messe à ENTREPIERRES à 10 heures et à SISTERON à 18 h 30.

© VILLE DE SISTERON

# ANNONCES LEGALES

**Cabinet de Me TARTANSON**
**Docteur en Droit**
**Avocat à DIGNE**
**11, rue J. Reinach**

---

## VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE D'UN BATIMENT restauré à usage d'habitation élevé de deux étages sur rez-de-jardin ET UNE PARCELLE en nature de pré d'une superficie de 1 ha 8 a 32 ca SITUES SUR LA COMMUNE DE NIOZELLES

**MISE A PRIX : 250.000 F**

---

**Le jeudi 18 novembre 1982 à 9 h 30, il sera procédé à l'audience des saisies du Tribunal de Grande Instance de DIGNE, au Palais de Justice à DIGNE, à la vente suivante :**

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de DIGNE, statuant en matière de saisie en date du 19 février 1981, ayant fait droit au profit de l'UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT de la subrogation dans les poursuites précédemment engagées à l'encontre de M. et Mme Fidèle GIAMMARINARO, par : LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE, dont le siège social est à MANOSQUE, route de Sisteron, poursuites et diligences du président de son Conseil d'Administration et de divers jugements de renvois.

A la requête de l'UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT, établissement financier, enregistré Société Anonyme au capital de 524.215.400 F., constituée le 6 mars 1951 et immatriculée au R.C. de PARIS sous le n° B 552 004 624, dont le siège social est à PARIS, 5, avenue Kléber, poursuites et diligences de son fondé de pouvoir en exercice Monsieur Claude FARRUCH.

Faisant élection de domicile en le Cabinet de Maître TARTANSON, Docteur en Droit, Avocat à DIGNE, y demeurant, 11, avenue Joseph Reinach, et par exploit de la S.C.P. DEMARCHI & GUIGOU, Huissiers de Justice associés à FORCALQUIER, en date du 29 décembre 1980, il a été fait commandement de payer à :

- Monsieur Fidèle Marcel GIAMMARINARO, né à TUNIS (Tunisie) le 3 mars 1941.
- Madame Marie France Laurette Jacqueline AMYOT, son épouse, née à NICE, le 1er mai 1957, demeurant et domiciliés ensemble précédemment à NICE 06000, 31, Bd Raimbaldi, et actuellement à NIOZELLES.

Avec avertissement que la publication de cet acte au Bureau des Hypothèques de DIGNE vaudrait saisie immobilière des biens qui étaient décrits.

### DESIGNATION DES BIENS

Il s'agit d'une propriété rurale située sur la commune de NIOZELLES, cadastrée section B n° 32, pour une contenance de 20 a 9 ca, lieu-dit «Saint-Alban» et cadastrée section B n° 524 pour une contenance de 1 ha 8 a 32 ca, lieu-dit «Joumaranche».

### ORIGINE DE PROPRIETE

Monsieur et Madame GIAMMARINARO sont propriétaires desdits immeubles, pour en avoir fait l'acquisition aux termes d'un acte reçu par Maître FERAUD, Notaire à MARSEILLE, en date du 23 octobre 1977, publié au Bureau des Hypothèques de DIGNE, le 27 novembre 1977 Vol 3677 n° 6.

### DESCRIPTION

Une parcelle cadastrée sous le numéro 524 de la section B en nature de pré.

- Sur la parcelle cadastrée sous le numéro 32 de la même section est édifié un bâtiment restauré à usage d'habitation, élevé de deux étages sur rez-de-jardin, comprenant :

• Au rez-de-jardin : une grande salle de séjour, un salon, une grande cuisine et une salle de bains.
• Au premier étage : Cinq chambres et une salle de bains.
• Au deuxième niveau : deux chambres mansardées.

Ledit immeuble est doté du confort moderne et occupé par les époux GIAMMARINARO.

### MISE A PRIX :

250 000 F en un seul lot.

### ENCHERES ET CAUTIONS

Les enchères ne seront reçues que par l'intermédiaire d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de DIGNE, de personne solvable, ayant préalablement déposé une caution égale au quart de la mise à prix chez Maître TARTANSON, Avocat à DIGNE, domicile élu des poursuivants, rédacteur du cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de DIGNE, et dont il a conservé copie.

### RENSEIGNEMENTS ET VISITES

Pour visiter, s'adresser sur place et pour tous renseignements à Maître TARTANSON (Tél. 31.30.46 à DIGNE - 72.24.30 à MANOSQUE, l'après-midi seulement).

Digne, le 19 octobre 1982
J. TARTANSON.

---

*Cabinet de Me P. MAGNAN*
*Avocat*
*04000 - DIGNE*

---

## VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE D'UNE MAISON AVEC TERRAIN à MANOSQUE Quartier des PONCHES

---

**Le jeudi 18 novembre 1982 à 9 h 30 au Palais de Justice de DIGNE**

---

**MISE A PRIX : 150 000 F**

---

Le jeudi 18 novembre 1982 à 9 h 30, au Palais de Justice de DIGNE, il sera procédé à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance de DIGNE, des immeubles dont la désignation suit

A la requête de :

Madame MEGY Claire, veuve de Monsieur ANGELVIN Clément, demeurant à MANOSQUE (04), 22, avenue Saint-Lazare,

Madame ANGELVIN Andrée, épouse de Monsieur POMERO Auguste, demeurant à PIERREVERT (04), Quartier Parrin,

Pour lesquelles domicile est élu au Cabinet de Maître P. MAGNAN, Avocat, 5 boulevard Gassendi à DIGNE, pour elles constitué.

### PROCEDURE

En vertu de la grosse d'un acte notarié reçu en l'Etude de Maître DECARD, Notaire associé à MANOSQUE, le 6 décembre 1971,

Il a été fait commandement, par exploit de Maître FAYET, Huissier de Justice à MANOSQUE, du 12 mars 1982, à Monsieur ALEMANUS Louis, menuisier-ébéniste, né le 15 août 1915 à MARSEILLE, demeurant à MANOSQUE, Route de la Durance, Quartier des Ponches, et à son épouse, Madame CASAMATTA Claire, née le 25 août 1913 à PRUNELLI DI FIUMORVO (20), demeurant à MANOSQUE, 62, avenue Jean Giono.

Ce commandement a été publié à la Conservation des Hypothèques de DIGNE, le 31 mars 1982, Vol. 73, n° 11.

La partie saisie avait obtenu la conversion de la vente en vente volontaire suivant jugement du 1er juillet 1982 fixant l'adjudication au 7 octobre 1982 ;

Celle-ci n'ayant accompli aucune diligence pour parvenir à cette vente les créanciers poursuivants ont été autorisés à reprendre les poursuites par jugement du 7 octobre 1982 qui a fixé la vente au 18 novembre 1982.

### DESIGNATION DES BIENS

Il s'agit d'une maison d'habitation d'un étage sur rez-de-chaussée avec terrain attenant, sis sur la Commune de MANOSQUE, Quartier des Ponches et cadastrés Section E n° 39 (maison) pour 6 a 20 ca et n° 2484 (terrain) pour 4 a 1 ca.

La description des biens résulte d'un procès-verbal descriptif dressé par Maître FAYET, Huissier de Justice à MANOSQUE, du 12 mars 1982, annexé au cahier des charges ;

Il résulte notamment de ce P.V. descriptif que :

- le rez-de-chaussée est à usage de commerce d'ébénisterie et vente de meubles anciens ; il est loué à M. René MICHEL, en vertu d'un bail écrit de 9 ans au loyer mensuel de 2.500 F ;
- le 1er étage, à usage d'habitation est occupé par :

1. M. ALEMANUS (partie saisie), pour une partie composée de : 2 séjours, une cuisine, une chambre, W-C, salle d'eau ;
2. Mlle Sylvie BLANC, locataire au loyer mensuel de 600 F plus 300 F de charges, pour l'autre partie composée de : séjour, cuisine, couloir, chambre, chambrette avec balcon, salle d'eau, W-C.

Un chauffage central dessert tout l'immeuble.

### ORIGINE DE PROPRIETE

Vente Me DECARD du 6 décembre 1971, publiée le 13 décembre 1971, volume 1696, numéro 38.

### MISE A PRIX

L'immeuble sera exposé à la vente en un seul lot sur la mise à prix de : 150 000 Francs.

### ENCHERES ET CAUTIONNEMENT

Les enchères ne seront reçues que de personnes solvables ayant préalablement déposé au Greffe du Tribunal ou au Cabinet de l'Avocat poursuivant une caution égale au quart de la mise à prix.

Elles devront être portées par un Avocat inscrit au Barreau des Alpes de Haute-Provence.

Pour tous renseignements s'adresser à Maître MAGNAN, Avocat, qui détient une copie du cahier des charges déposé par lui au greffe du Tribunal de Grande Instance de DIGNE.

P. MAGNAN

---

*Maître René MEGY*
*Notaire*
*7, rue du Paraire*
*04190 - LES MEES*

---

## SOCIETE CIVILE «LES BASTIDES DES GRILLONS» Société Civile Immobilière au capital de DEUX MILLE FRANCS Siège Social à DIGNE 61, Bd Gassendi

---

## AVIS

---

Aux termes d'un acte reçu par Me René MEGY Notaire à LES MEES (Alpes de Haute-Provence) le 14 octobre 1982. Enregistré à Digne Recette Principale le 14 octobre 1982 Folio 48 N° 406/2, il a été constitué une société civile immobilière, nommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES BASTIDES DES GRILLONS.

Cette société est régie par les dispositions du titre neuf du livre troisième du code civil.

Ladite société a pour objet, l'acquisition d'un terrain sis à MALLEMOISSON, Création d'un lotissement, vente par lots, construction sur ledit terrain, vente accessoirement location et toutes activités pouvant en dépendre ou s'y rattacher.

Le siège social est fixé à DIGNE, 61 Bd Gassendi.

La durée de la société est fixée à 20 années à compter de son immatriculation au registre du commerce.

Le capital social fourni au moyen d'apport en numéraire est fixé à la somme de DEUX MILLE FRANCS. Il est divisé en Deux Cents parts sociales de 10 francs chacune, attribuées en proportions de leurs apports aux associés.

Les associés sont : Monsieur Jean BALP, demeurant à DIGNE, 14 rue des Cabanons et Monsieur Gérard HERNANDEZ demeurant à Digne Les Arches, «Les Saules», avec pouvoir d'agir ensemble. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Digne.

**Pour Avis et Mention**
**Me MEGY, Notaire**

---

*SUD-EST CONSEILS*
*Société de Conseils*
*Juridiques et Fiscaux*
*78, Rue d'Alembert*
*38000 - GRENOBLE*

---

## SOCIETE DE DISTRIBUTION ALPINE SODIALP Société à Responsabilité limitée au capital de 20 000 Frs Siège Social à DIGNE Alpes de Haute-Provence Quartier de la Sèbe Rue Isnard

**En cours d'immatriculation au R.C.S. de DIGNE**

---

## DEMISSION DE LA GERANTE NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

---

Des délibérations de l'Assemblée Générale des Associés Fondateurs du 1er octobre 1982, il résulte que Monsieur Jean-Claude BOURHIS, demeurant à DIGNE (Alpes de Haute-Provence), Quartier de la Sèbe, 9 rue Isnard, a été nommé gérant sans limitation de durée à compter du 1er octobre 1982, en remplacement de Madame Joëlle BOURHIS, démissionnaire.

LA GERANCE

---

## SOCIETE NOUVELLE DU GRAND BAZAR PARISIEN Société à responsabilité limitée au Capital de 130 000 Frs Siège Social 61 rue droite 04200 - SISTERON Société constituée le 9 juin 1979 publié dans le Sisteron-Journal n° 1731 du 17 juillet 1979

**R.C.S. DIGNE B 316.609.841**
**N° SIRET : 316.609.841.00010**
**APE : 6305**

---

Les Associés, réunis en Assemblée Générale mixte en date du 17 septembre 1981 ont décidé à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu de procéder à la dissolution anticipée de la société.

Les Associés, réunis en Assemblée Générale mixte en date du 29 septembre 1982, ont décidé de procéder à une augmentation de Capital de 80.000 F et de la porter de 50.000 F à 130.000 F, par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.

En conséquence, les statuts seront modifiés comme suit :

**CAPITAL SOCIAL :**
ancienne mention : 50.000 F
nouvelle mention : 130.000 F.

Le reste est sans changement.

Fait à SISTERON
Le 29 septembre 1982
Le Gérant : E. COHIN

---

## SCIERIE MECANIQUE de St-ANDRE-les-ALPES S.A.R.L. au Capital de 100 000 Francs Siège Social : Saint-André-les-Alpes - 04170

**R.C.S. DIGNE : B 005.850.136**
**SIRET : 005.850.136 - 00010**

---

## CONSTATATION DE LA PERTE DES TROIS QUARTS DU CAPITAL SOCIAL

---

Selon l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 1982, les associés, régulièrement convoqués, ont constaté sous les conditions de quorum et de majorité requise la perte des trois quarts du capital social et ont décidé la poursuite de l'activité.

Le Gérant.

---

# Peipin

**Permis de Construire :**
• **Accord :** ROUX Maurice, lot. «La Montagne de Lure» : 1 Villa (Type F4)
• **Refus :** AUGUSTE Gilbert, lot. «Le Grand Champ» : 1 Villa (Type F6).

**Elections à la Chambre Départementale d'Agriculture (1983) :**
Les listes électorales peuvent être consultées par tout intéressé :
• soit en Mairie,
• soit à la Préfecture (à DIGNE),
• soit au siège de la Chambre d'Agriculture (à DIGNE).

**Secrétariat de la Mairie :**
En raison des cours et du stage de formation du Personnel Communal, le Secrétariat sera, exceptionnellement, fermé au public le **jeudi 28 octobre 1982** (toute la journée).

**Club de l'Age d'Or (Année 1982/1983) :**
Les activités du Club ont repris le jeudi 14 octobre. Elles seront assurées tous les jeudis après-midi (à partir de 14 heures), dans la salle communale, sise au 1er étage de la Mairie (côté POSTE).

© VILLE DE SISTERON

# Le petit coin des délices

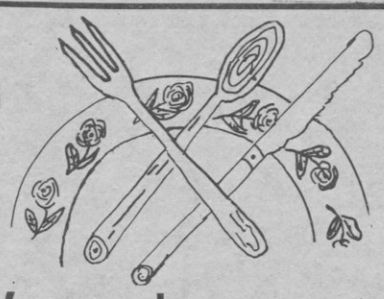

## Côtes de Veau «Junon»

**Ingrédients (pour 6 pers.)**
6 côtes de veau - 500 g de champignons de Paris - 3 échalotes - 100 g de beurre - 1 verre de madère - 1 boite moyenne de concentré de tomate - persil - 6 tranches de jambon cuit - 6 carrés de papier aluminium - sel et poivre.

**Préparation :**
Faire dorer les côtes de veau dans le beurre pendant 10 minutes de chaque côté. Saler, poivrer, hacher finement les échalotes et les champignons, les faire revenir dans le reste du beurre. Ajouter le madère, le concentré de tomate, sel, poivre et persil haché. Laisser mijoter et réduire pendant 25 minutes. Ensuite, tartiner les côtes de veau avec la sauce et poser par dessus les tranches de jambon. Envelopper chaque côte ainsi garnie avec le papier aluminium et poser sur le gril du four pour les faire gonfler.

**Bon appétit !**

**MB**

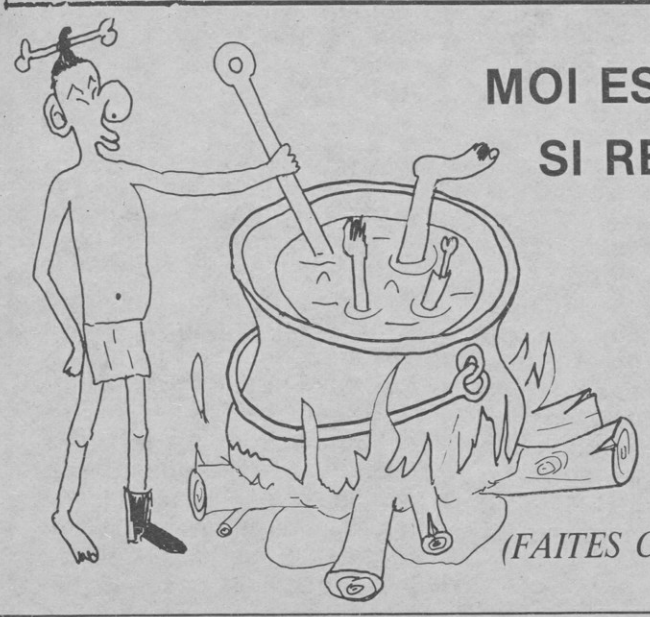

**MOI ESSAYER SI RECETTE ETRE BONNE !!!!**

*(FAITES COMME MOI)*

# TELE du 23 au 29 octobre

**TF1**

**SAMEDI 23 OCTOBRE**
13.00 TF1 actualités
13.35 Pour changer
18.00 Auto-moto
18.30 «Archibald le magichien
18.35 Trente millions d'amis
19.10 D'accord, pas d'accord
19.20 actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
20.35 Droit de réponse
21.50 série «Dallas»
22.45 7/7 le magazine de la semaine
23.40 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

**DIMANCHE 24 OCTOBRE**
9.30 Orthodoxie
10.00 présence protestante
10.30 le jour du seigneur
12.00 Télé foot 1
13.00 TF1 actualités
13.20 Pour Vous
14.30 «Arnold et Willy» série
15.00 Sports dimanche
17.00 Jeu : Dira - dira pas
17.30 «Starsky et Hutch» série
18.55 les animaux du monde
20.00 TF1 actualités
20.35 film «MOZART»
22.05 Good morning world
23.25 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

**LUNDI 25 OCTOBRE**
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.35 Portes ouvertes
13.50 Les après-midi de TF1
18.00 C'est à vous
19.20 actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
21.35 «L'homme orchestre» Film.
23.00 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

**MARDI 26 OCTOBRE**
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.45 Les après-midi de TF1
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
20.35 L'odyssée sous-marine : Cousteau
22.50 Balle de match
23.20 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

**MERCREDI 27 OCTOBRE**
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.35 Un métier pour demain
13.55 Mer-cre-dis moi tout
15.50 Dessins Animés
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.20 actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
20.30 Tirage du loto
20.35 Les mercredis de l'information
23.10 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

**JEUDI 28 OCTOBRE**
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.5O Histoire d'en rire
19.20 actualités régionales
20.00 TF1 actualités
20.35 «MOZART» n° 2 Film.
22.05 Histoire de la vie
23.00 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

**VENDREDI 29 OCTOBRE**
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
19.20 actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
20.35 Le grand studio : variétés
21.35 «L'esprit de famille» série
22.30 Les couleurs de l'irréel
23.00 TF1 actualités + 5 jours en bourse

**A2**

**SAMEDI 23 OCTOBRE**
12.15 La vérité au fond de la marmite
12.45 A2 Première
13.35 Série Drôles de dames
14.50 Les jeux du stade
17.00 Récré A2
17.50 Carnets de l'aventure
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Champs Elysées
21.50 «Deuil en 24 heures»
22.50 Jazz
23.20 A2 dernière

★ ★ ★ ★

**DIMANCHE 24 OCTOBRE**
11.20 Entrez les artistes
12.45 A2 Première
13.20 Incroyable mais vrai
14.25 «L'homme qui tombe à pic» série
15.15 L'école des fans
17.05 Disney Dimanche
18.00 La course autour du monde
19.00 Stade 2
20.00 A2 Journal
20.35 Variétés
21.55 Documentaire
23.25 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

**LUNDI 25 OCTOBRE**
12.45 A2 Journal
13.50 Série : «La vie des autres»
14.00 Aujourd'hui la vie
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Film
22.15 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

**MARDI 26 OCTOBRE**
12.45 A2 Journal
13.50 «La vie des autres» série
14.00 Aujourd'hui la vie
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.40 film
22.05 Lire c'est vivre
22.55 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

**MERCREDI 27 OCTOBRE**
12.45 A2 Première
13.50 «La vie des autres» série
14.00 Carnets de l'aventure
14.30 «Goldorak» dessin animé
15.05 Récré A2
17.10 Platine 45
17.45 Terre des bêtes
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 téléfilm
22.10 Moi... Je
23.00 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

**JEUDI 28 OCTOBRE**
12.45 A2 Journal
13.50 «La vie des autres» série
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Formation Professionnelles F.O.
20.00 A2 Journal
20.35 L'histoire en question
21.55 Les enfants du rock
23.15 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

**VENDREDI 29 OCTOBRE**
12.45 A2 Journal
13.50 «La vie des autres» série
14.00 Aujourd'hui la vie
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Série «Toutes griffes dehors»
21.40 Apostrophes
23.00 Ciné-Club

**FR3**

**SAMEDI 23 OCTOBRE**
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de 20 heures
20.35 On sort ce soir
22.35 soir 3

★ ★ ★ ★

**DIMANCHE 24 OCTOBRE**
13.00 Les jeux du dimanche
14.00 «Rocambole» série
18.00 Flash 3
18.45 L'écho des bananes
19.40 Spécial DOM/TOM
20.00 Bizarre, Bizarre
20.35 A la recherche du temps présent
21.50 courts métrages français

★ ★ ★ ★

**LUNDI 25 OCTOBRE**
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 la télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 «Les vieux de la vieille» Film
22.00 soir 3

★ ★ ★ ★

**MARDI 26 OCTOBRE**
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 la télévision régionale
19.55 dessin animé
20.05 Les jeux de 20 heures
20.35 Parole donnée
21.30 «L'empreinte des géants» Film
23.45 Soir 3

★ ★ ★ ★

**MERCREDI 27 OCTOBRE**
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de 20 heures
20.35 «Les parasites» Téléfilm
22.20 soir 3

★ ★ ★ ★

**JEUDI 28 OCTOBRE**
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de 20 heures
20.35 Le dieu noir et le diable blond
23.05 soir 3

★ ★ ★ ★

**VENDREDI 29 OCTOBRE**
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de 20 heures
20.35 le nouveau vendredi
21.35 Erik Satie ou la rêverie du pauvre
22.30 soir 3

## Chronique Sociale

**Aide Ménagère :** L'aide ménagère permet aux personnes âgées d'assurer leur maintien à domicile. Au 1er janvier 1982, toutes les personnes âgées dont les ressources ne dépassent pas 24.900 F par an (44 000 F pour un ménage) peuvent bénéficier de l'aide ménagère au titre de l'aide sociale. L'allocation logement ne doit pas être prise en compte dans le calcul des ressources. Pas plus que le droit à pension que devraient respecter les descendants. Les successions ne peuvent donner lieu à récupération que pour la fraction excédant 250 000 F. Selon les pouvoirs publics, l'aide ménagère n'est pas une femme de ménage. Son travail ne se limite pas aux tâches domestiques, elle exerce une profession à vocation sociale : leurs traitements sont désormais alignés sur ceux de la fonction publique. Par ailleurs, la possibilité pour les personnes âgées de recourir aux services infirmiers à domicile, leur permet d'éviter l'hospitalisation. Les «Centres de jour» ont pour ambition de permettre la réinsertion de certaines personnes dites «fragilisées». Les services de repas à domicile sont également disponibles dans certaines villes, et doivent permettre aux personnes âgées d'éloigner l'isolement.

*Extrait de la revue «Juris-Consulte».*


**PELLIER J.-L. FERRI N.**
Entreprise de montage et d'installation
Plomberie - Faux Plafond - Serrurerie - Isolation
Rue de la Renaissance Le Gand — chemin de l'Adrech Le Thor
04200 SISTERON - Tél. 61.01.41

*PLOMBERIE SANITAIRE*
*ZINGUERIE*
*CHAUFFAGE CENTRAL*
**Alain ROUX**
La Burlière - Le Gand
☎ (92) 68.45.20
04200 SISTERON

Locataires, Propriétaires
diminuez de moitié
vos frais de chauffage.
Bénéficiez de subventions
40 à 60 %.
Diagnostic thermique gratuit
**chez GODARD**
*Ingénieur Conseil*
*agréé économie d'énergie.*
PEIPIN - 04200 SISTERON
☎ (92) 64.14.25
— Garanti de résultat —

A L'ESCALE ...
**Résidence « LE PAVILLON »**
14 appartements de 29 à 96 m2 + 6 commerces
Prêts conventionnés possibles
**Agence BASSANELLI**
Place Dr Robert 04200 SISTERON
Tél. (92) 61.04.17 - (92) 87.64.09

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**
Pour tous vos travaux... ...petits et gros
Installation de chauffage électrique
consulté...
**JEAN-PAUL ESPINASSE**
Saint-Pierre le Bas 04200 SISTERON ☎ 61.20.82
Eh ! N'oubliez pas : Faites faire un devis, c'est gratuit


*NOM* .....
*Prénom* .....
*Adresse : n°* ..... *Rue* .....
*Ville* ..... *Code postal* .....
*Je désire m'abonner pour :*
*1 an : 100 F - 6 mois : 50 F*

*Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement à :*
**SISTERON-JOURNAL**
95, rue Saunerie - 04200 SISTERON
Tél. (92) 68.40.98

© VILLE DE SISTERON

# Sisteron


**AGENCE BASSANELLI**

Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert

04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

Rég. Sisteron, pavillon F3 tt cft avec jardin Px 425 000 F.

A 12 km de Sisteron, gde villa 4 pièces, gar.,terrasse, cave, jardin tt cft 580 000 F.

Local commercial de 73 m² région Sisteron 275 000 F.

Vallée de Jabron maison en pierres à retaper sur 1 ha de prairie très jolie vue eau et électricité 450.000 F

Région Sisteron appart. neuf T4 96 m² tt cft Px : 527 000 F.

20 km Sisteron, châlet 63 m² habitable, cft gde terrasse sur 1 ha 380.000 F.

Appart. T3 neuf tt cft 76,50 m² + loggia 443 000 F.

25 km Sisteron ds pt village, 2e étage appart. 50 m² terrasse 118 000 F.

04 tabac bazar bien placé fonds de comm. + appart. 330 000 F.

10 km Sisteron maison de village 5 pièces 130 000 F.

Vallée du Sasse, propriété 30 ha + villa (2 appart. de 5 pièces C.C.) + dépendances 1 000 000 F.

04 Terrain 1495 m² constructible vue imprenable 165 000 F.

Région 04 snack-bar (fonds uniquement) bien placé 270 000 F.

A l'Escale dans très belle résidence, appart. neufs tt cft T4 85 m2 + terrasse + cave 490 000 F, T2 64 m² + terrasse + cave 386 000 F., T1 28 m² + cave 175 000 F.

Centre-ville Sisteron appart. F3 TTCFT avec terrasse 265.000 F

15 km de Sisteron villa F5 tt cft sur terrain 600 m² Px 520 000 F.

A 10 km de Sisteron ds lotiss. terrains viabilisés de 80 000 de 100 000 F le lot.

A l'Escale, appart. T4 gde terrasse tt cft : 527 000 F.

Région Ch-Arnoux, en bordure de R.N. local commerc + appart. tt cft Px du fonds 60 000 F.

St-Auban, belle villa 2 appart. 3 pièces tt cft + terrain 900 m² 735 000 F.

St-Auban local commercial 90 m² tt commerces Px 170 000 F.

Sisteron centre fonds de commerce 30 m² + réserve 135 000 F.

05 Fonds de commerce centre-ville, bail tt commerce 195 000 F.

Sisteron villa récente 5 pièces TTCFT sur terrain 800 m² 690.000 F

Environ Sisteron maison 3 pièces + cave voûtée, eau, électricité tout à l'égout 140 000 F

Sisteron quart. calme villa en r.-d.- c.- 4 pièces tt cft avec jardin 420 000 F.

Centre ville 04 terrain pour réalisation immobilière 5800 m² : 600 000 F.

Sisteron Centre-ville maison à rénover 5 pièces, eau, électricité 215 000 F

8 km Sisteron villa F4 tt cft terrain 700 m² 515 000 F.

Sisteron appart. T3/4 r-d-c. tout confort ex. état prix 280 000 F.

Château-Arnoux vieille ville fonds de commerce 40 m² Px 50 000 F.

12 km Sisteron grande villa deux appart. très beau jardin de 1550 m² garage TTCFT 840.000 F.

Centre ville maison sur 3 niveaux + r-d-c. en partie rénovée à saisir 320.000 F.

Sisteron fonds de commerce 150 m² bien placé centre ville 490 000 F.

Sisteron quartier calme Appartement 1er étage F4 TC avec balcon sur jardin 280 000 F.

Région Sisteron grande maison d'habitation refaite à neuf 5 pièces TT CFT Terrasses solarium caves avec jardinet A SAISIR 580 000 F

04 Fond de Commerce licence IV 550 000 F.

Centre Ville 04 Hôtel restaurant mur et fond 1.300.000 F.

**L'IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE**



**AUTOCARS PEIPINOIS**

TRANSPORTS SCOLAIRES EXCURSIONS

**VOYAGES**

FRANCE et ETRANGER (de 15 à 50 pers.)

DEVIS GRATUIT

François MOGE tél. 64.38.02 - 04200 PEIPIN


# JEU N° 12

## La photo insolite

**(50 Frs à gagner par semaine)**

★ ★ ★

Chaque semaine à la dernière page de notre journal paraîtra une photo insolite où il vous faudra découvrir l'objet photographié par M. José HUGUET.

Les réponses doivent être adressées avant le mercredi à :**STUDIO PHOTO - 53, rue Saunerie - 04200 SISTERON**

Le nom du gagnant sera affiché dans la vitrine de M. José HUGUET, chaque mercredi et publié dans notre journal.

**Nom :** .....

**Adresse :** .....

**L'objet insolite est :** .....

.....

**Nbre de bulletins contenant la réponse exacte :** .....

*La photo du jeu n° 11 du samedi 16 octobre était un pain au chocolat vu en bout. C'est Monsieur MONTECUCCO à SISTERON qui gagne 50 Frs offerts par SISTERON-JOURNAL avec 2 réponses exactes trouvées.*

## Tennis-Club

Nous rappelons que les cartes de tennis concernant la saison 1982/83 sont actuellement délivrées par M. ROMAN Alain, Assurances, les Arcades à SISTERON (Tél. 61.00.58). **Le 31 décembre 1982 étant la date limite d'inscription,** les membres de la saison écoulée, de même que les personnes intéressées, sont priés d'acquitter leurs cotisations dans les meilleurs délais.

**Rappel des cotisations** (membre permanent) :
jeune (- 18 ans) : 70 Frs
adulte (+ 18 ans) : 180 Frs
couple : 300 Frs
famille minimum 3 personnes : 360 Frs.

Dès qu'en possession de votre carte, nous vous prions de respecter les divers règlements intérieurs (tableau des réservations lorsque vous utilisez ces derniers. Cette discipline est indispensable étant donné l'effectif important du Club : 550 membres en 81/82).

Par ailleurs, nous rappelons l'existence du classement interne par «défis» (le règlement est affiché à Beaulieu). Ce système permet de progresser, mais surtout de découvrir divers partenaires. Ce championnat permanent n'est pas réservé aux meilleurs, mais s'adresse à tous les membres, débutants compris, quel que soit le niveau de chacun.

Le Bureau T.C.S.

## Judo-Club

Dimanche 17 octobre 1982, Salle Vallier à MARSEILLE a eu lieu la sélection régionale pour l'équipe de Provence. Le judo-club de SISTERON était représenté par Vincent SCHMALTZ. Celui-ci, après avoir gagné ses premiers combats, s'inclina de justesse face à celui qui allait terminer premier. Le retour s'effectua avec le regret d'être passé près de la victoire mais aussi la satisfaction d'avoir participé de façon honorable à ce championnat.

Le 14 novembre, ce sont les féminines qui combattront à MARSEILLE. Nous leur souhaitons de bons résultats.

## C.O.S... Echos

### Renouer avec la victoire devant DIGNE

Après 4 matches, le C.O.S se trouve dans une situation difficile puisqu'il n'occupe que la 8e place alors qu'on pouvait espérer beaucoup mieux au départ.

Après un premier faux pas à domicile devant BOLLENE nos représentants ont quelque peu réagi à Saint-Saturnin où ils s'inclinaient de bien peu. Ce regain de forme se concrétisant le 3 octobre à la Chaumiane avec une victoire méritée devant UZES, une victoire qui aurait pu être le signe d'un «renouveau» et le signal d'un redressement à long terme. Hélas, des blessures (encore) et des absences regrettables vinrent diminuer le potentiel du XV sisteronais qui dût subir la loi de Saint-André et ce, le plus logiquement du monde. On ne modifie pas impunément une équipe tous les dimanches et Jean-Charles MICHEL ne peut être tenu pour responsable étant bien obligé de faire avec les moyens du bord. Peut-être pourra t-il récupérer quelques uns des indisponibles et former un XV plus rationnel et performant : la réponse lui sera peut-être donnée au terme de l'entraînement de jeudi.

Il devient maintenant indispensable au C.O.S. de renouer avec la victoire et d'engranger des points (à domicile surtout) pour rétablir une situation inquiétante seulement pour l'instant, mais qui pourrait s'aggraver en cas d'échecs répétés. Tous en sont conscients et on peut leur faire confiance : tous les joueurs, les anciens comme les jeunes, vont faire le maximum et ce, dès dimanche à la Chaumiane où ils accueilleront le R.C. DIGNE désireux lui aussi d'améliorer son classement. Voilà un derby qui promet entre deux équipes qui veulent se réhabiliter : un tel après-midi en perspective avec certainement un nombreux public pour les encourager.

En lever de rideau, à 13 heures 30, les réserves des 2 clubs seront opposées, pour le compte du championnat également.

## Tennis de Table

Le P.P.C. Sisteronnais se porte bien, puisqu'après deux journées de championnat en régionale III, l'équipe première masculine composée de Bernard PASCAL, Marc MAPELLI, Luc CHARMASSON, Yvon SABINEN, Laurent et Rémy CASTEL, se trouve en tête du classement provisoire grâce à ses victoires sur les clubs d'Oraison et d'Aix-Les-Milles sur les scores de 16 à 4.

L'équipe féminine de régionale I se trouve elle aussi dans une position satisfaisante, puisqu'on peut noter la victoire de Michèle SAUNIER, Claude BAZAN et Monique GUENALONS sur les équipes d'Avignon et de Miramas sur les scores respectifs de 7 à 3 et de 8 à 2.

Mais, pour continuer la progression de ces deux formations et des équipes départementales et de jeunes qui n'ont pas encore commencé leur championnat, le club a besoin de nouveaux joueurs et le Président P. CASTEL lance un appel à toutes les personnes intéressées par le tennis de table et cela quelquesoit leur âge et leur niveau puisque les joueurs débutants seront formés au sein de l'école du club, par son responsable Louis DUJARDIN assisté de Michèle SAUNIER.

Pour cela, il suffit à toute personne désirant jouer, soit en compétition, soit en loisirs de se présenter à la salle de ping-pong, Montée de la Citadelle, aux heures d'entraînement suivantes ou de téléphoner au 61.02.18 chez M. CASTEL.

**Lundi de 18 h à 21 h :** entraînement loisirs pour tous
**Mardi de 18 h à 21 h :** entraînement régionale I et III et de 20 h 30 à 24 h, Championnat départementale
**Mercredi de 15 h à 17 h 30 :** entraînement jeune de l'école de ping-pong et de 18 h à 21 h, entraînement loisirs pour tous
**Jeudi de 18 h à 21 h :** entraînement régionale I et III
**Vendredi de 18 h à 21 h :** entraînement loisirs pour tous
**Samedi de 14 h 30 à 17 h 30 :** entraînement jeunes de l'école de ping-pong et de 18 h à 21 h, entraînement régionale I et III
**Dimanche de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h :** Championnat régionale I ou III.


SI VOUS VOULEZ PASSER UNE

**PETITE ANNONCE**

Complétez la grille ci-dessous accompagnée du règlement à l'ordre de :
**SISTERON-JOURNAL, 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON**

**LA LIGNE COMPREND 32 LETTRES, SIGNES OU ESPACES**

CONTACTS - MARIAGES - RENCONTRES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS - MOTOS - BATEAUX - CARAVANING - IMMOBILIER

La ligne : **8,50** - T.V.A. : **1,50** - T.T.C. : **10,00 F**

DOMICILIATION AU JOURNAL (l'annonce + 15 F) - ENCADRÉ (+ 20 F)
REMISES : 2 parutions 20 % - 3 parutions 25 % - 4 parutions 3O %

**04200 SISTERON**
**Tél. (92) 68.40.98**
95, rue Saunerie

Semaine du .....

TOTAL T.T.C. .....

**Parution après réception du paiement**

☐ Chèque
☐ C.C.P.
☐ Espèces

**LAISSER UNE CASE ENTRE CHAQUE MOT**


© VILLE DE SISTERON